

# Rezé

MAGAZINE

N°87

Janvier - Février - Mars

2005



Ouverture de la Maison  
des projets, p.26

**Forum en mars 2005**

# La couleur dans la ville

**Site de la Brosse**

**165 ha à aménager**

**Plan de sauvegarde**

**Prêt en cas d'urgence**

Océane  
centre commercial



E.LECLERC

**PRÊT À PORTER  
CHAUSSURES - MAROQUINERIE**

- Prêt-à-porter homme
- Prêt-à-porter homme/femme
- Prêt-à-porter homme/femme
- Prêt-à-porter femme
- Prêt-à-porter femme
- Prêt-à-porter femme
- Prêt-à-porter femme
- Prêt-à-porter femme

- Lingerie
- Street-wear
- Vêtements enfants
- Articles de sport
- Vêtements et chaussures enfants

**CAFÉ - RESTAURANT**

- Bar
- Bar-brasserie
- Salon de thé
- Cafétéria
- Crêperie
- Restaurant

**SERVICES**

- Presse - Loto - Carterie
- Développement photo
- Leclerc voyage
- Banque
- La Poste
- France Télécom
- Cordonnerie/multi-service
- Pressing
- Manège enfants
- Espace enfants - Garderie
- Espace Culturel

**PARFUMERIE - BEAUTÉ - SANTÉ**

- Parfumerie
- Senteurs de Provence
- Bijouterie Joaillerie/Montres
- Optique
- Pharmacie
- Parapharmacie
- Salon de coiffure mixte
- Salon de coiffure mixte
- DÉCO**
- Encadrement
- La vie de château



Sortie 49

**P 1500 PLACES**

BB conseil - RCS : 433 478 856



# Les retombées de Nantes Métropole

EDITORIAL

2005 sera marquée par l'importance des chantiers ouverts par la Communauté urbaine. Parmi les plus importants : l'aménagement du site de la Brosse qui apportera de l'emploi, l'étude sur les anciens abattoirs et Atout-sud, les navettes fluviales, les nombreux aménagements de voirie dont la place Sarraill, les prolongements des lignes de tram... Certes, nous connaissons les désagréments inévitables de ces travaux, notamment avec le démarrage de la ligne 4 sur la nouvelle ligne de ponts, mais nous en attendons surtout une amélioration significative pour le sud-Loire d'ici deux ans.



Le maire et les élus rezeens au conseil communautaire.

« Aucune commune ne pouvait à elle seule conduire ces chantiers avec cette cohérence. »

La Communauté urbaine s'est fortement engagée dans ses compétences : environnement, Programme Neptune 3, insertion par l'économie pour le retour à l'emploi, prévention de la délinquance... tous ces dossiers ne pouvaient progresser que dans le cadre de l'agglomération. Pour la première fois, toutes les communes vont réviser, ensemble, leur plan local d'urbanisme, l'ex-plan d'occupation des sols, pour préparer notre avenir. Déjà, Nantes Métropole s'est engagé financièrement pour apporter des solutions à la pénurie d'habitat et toutes les communes ont décidé de diversifier l'offre de logements et de respecter la loi des 20 % de logements sociaux. Des dossiers longs à mettre en œuvre, mais des dossiers qui avancent.

Créée au 1<sup>er</sup> janvier 2001, la Communauté urbaine était un pari : organiser l'action publique sur 24 communes avec les 2 000 fonctionnaires qui en proviennent. Les 7 élus rezeens ont oeuvré de concert avec les 106 autres élus communautaires. Les projets ont été instruits. Il faut maintenant les financer. Certains sont déjà réalisés. Aucune commune ne pouvait, à elle seule, conduire ces chantiers avec cette cohérence. On mesure là, le formidable effet de levier qu'apporte Nantes Métropole pour nos territoires et plus largement pour construire une métropole qui pèse en Europe.

Gilles Retière, Maire.

PÉRIPHÉRIQUE SUD **Sortie 49** PORTE DE REZÉ  
Tél. 02 51 11 51 11  
Ouverture du lundi au samedi de 8H30 à 21H



**6 et 7** AGENDA

Les rendez-vous culturels

**10 et 11** CONSEIL MUNICIPAL

Compte-rendu du 12 octobre

**12 à 14** NANTES METROPOLE

La Brosse : un chantier pour l'avenir

**15** DEVELOPPEMENT DURABLE

Jardin Bidon à Trentemoult

**16** ÉCONOMIE

Ce qui bouge dans l'économie

**17 à 19** URBANISME

La couleur pour embellir les maisons

**21** EDUCATION

L'école de Ragon s'agrandit

**22 et 23** SECURITE

Le plan de secours communal

**24** JUSTICE

L'aide aux victimes

**25** VIE DES QUARTIERS

Le projet social de Ragon

**26 et 27** DEMOCRATIE LOCALE

Ouverture de la Maison des projets

**28 et 29** POLITIQUE

Expression des groupes du conseil municipal

**31** VIE ASSOCIATIVE

La Paternelle a 100 ans

Retrouvez Rezé-Magazine sur le site web : [www.mairie-reze.fr](http://www.mairie-reze.fr)Adressez votre courrier électronique à : [administration@mairie-reze.fr](mailto:administration@mairie-reze.fr)

Responsable de la publication : Dominique Mérel - Première adjointe  
 Directeur de la communication : Jacques Lamy  
 Photos : Thierry Mézerette.  
 Mots fléchés : Philippe Imbert  
 BD : Eric Le Brun  
 Ont participé à ce numéro : Laurent Billaud, Laurence Couvrant, Thierry Goussin, Anne Mathieu, Benjamin Reverdy.  
 Maquette : Le Square Deshouillères  
 Impression : La Contemporaine.  
 Régie publicitaire : GECOP.  
 Tirage : 20 000 exemplaires  
 Contact Rezé-Magazine : Hôtel de Ville - BP 159  
 44403 Rezé Cedex - 02 40 84 43 00

Imprimé sur du papier recyclé Cyclus  
 fabriqué à 100 % à partir de vieux papiers.



## T R A V A U X

**Travaux et fouilles sur la RD 65**

Le Conseil général réalise une nouvelle voie entre la route de Pont-Saint-Martin (RD 65) et l'échangeur de la porte de Rezé. Cette liaison devrait améliorer sensiblement le transit automobile dans le secteur. Sur une longueur d'un peu plus d'1 km, en évitant le hameau de la Brosse par le nord, elle permettra aux véhicules de rejoindre le périphérique ou la RN 137 sans passer par les quartiers du Génétais et de Ragon. Sa mise en service est prévue pour juin 2005. Parallèlement, des fouilles archéologiques ont été menées sur le site par Ophélie de Peretti, archéologue municipale, afin d'avoir confirmation de la présence d'une ancienne voie romaine ■

**Bandes cyclables**

Le réseau de voies cyclables de la commune progresse. A la fin de l'année, plusieurs rues ont ainsi été aménagées pour la pratique des deux-roues. Il s'agit des rues **E.Sauvestre** et **C.Rivière** (Coût Nantes Métropole : 126 000 €) et du **Boulevard J.Monnet**, côté ouest, entre Schuman et Vert Praud (Coût Nantes Métropole : 140 000 €) ■

**Nouvelles voiries**

Deux nouvelles voiries, en cours de réalisation, traduisent la volonté municipale de créer des axes de circulation transversaux à la RN 137 : la nouvelle voie d'accès au futur lotissement de la Piroterrie effectuera la **jonction entre Classerie (bd Henri Spaak) et Praud (bd Jean Monnet)** au printemps 2005. Dotée de deux bandes cyclables et accessible aux transports en commun, elle facilitera ainsi le transit vers Ragon.

Favoriser les circulations est-ouest, perpendiculaires à la RN 137, c'est aussi l'objectif de **la rue Marie-Claude Vaillant-Couturier**, dans le quartier de la Houssais. Entre la rue Aristide-Briand et la rue Maurice-Jouaud, cette nouvelle liaison prolongera la rue des Déportés et permettra l'accès au lotissement de la Coquetière ■



La nouvelle voirie va relier les boulevards Spaak et Monnet.

**Ligne 4 : les travaux commencent**

Cette nouvelle ligne de bus, longue de 7,5 km (dont 6,7 km en site propre), reliera le Bouffay à la porte de Vertou, à proximité du périphérique. Le chantier, et plus particulièrement des interventions au niveau de la rue Bonne-Garde et de la Graineraie à partir de février 2005, risquent de perturber la circulation. De sérieuses difficultés sont à prévoir sur la RN 137 vers laquelle une partie du trafic extérieur sera déportée. Des mesures d'accompagnement et d'information des automobilistes sont d'ores et déjà programmées. La fin des travaux et la mise en service de la ligne sont prévues pour l'automne 2006 ■

**Piscine : les associations dédommagées**

L'année passée, la piscine municipale a connu de nombreuses fermetures liées à la présence de chloramines, et ce au grand dam des associations utilisatrices et surtout de leurs adhérents qui n'ont pu bénéficier de toutes les séances prévues. En attendant le règlement juridique du problème, la mairie a décidé de dédommager ces derniers à hauteur de 50 % du préjudice subi. Les sommes seront versées directement aux associations. Sont concernées : A l'eau bébé, AEPR Natation, ALOD Gym aquatique, Amitiés Rondissimes, ASBR Natation, ASBR Plongée, CSC Ragon Gym aquatique, SRVG Gym aquatique, CSC Château Gym aquatique ■

**3 @ pour la Ville**

En octobre dernier, Rezé s'est vue décernée 3 @ par l'association Ville Internet. Attribué par un jury d'experts, ce label vient récompenser l'implication de la commune dans la promotion et la mise en œuvre d'un Internet local citoyen. Les critères pris en compte sont principalement l'équipement informatique dans les écoles, l'accès au NTIC pour le public et la qualité du site Web, adapté aux personnes malvoyantes et non voyantes. Depuis la création de ce label en 1999, seules quatre communes ont reçu une telle distinction dans les Pays de la Loire. Plus d'informations sur le site web de la ville : [www.mairie-reze.fr](http://www.mairie-reze.fr) ■

**« Rézé les couleurs » en photos**

La Ville a édité un CD-ROM retraçant en photos la fête des couleurs, qui s'est déroulée les 19 et 20 juin derniers. Il permet de visualiser 900 photos classées par quartier, et de les imprimer chez soi ou chez le photographe au format 10x15 cm. Vous pouvez vous procurer le CD en mairie, dans la limite des exemplaires disponibles ■

**Gérard Allard, nouveau conseiller général**

Gérard Allard (PS), a été élu au second tour de la cantonale partielle qui s'est déroulée les 10 et 17 octobre sur le canton de Bouaye/Rezé-sud. Avec 59,29 % des voix, il a devancé la candidate « divers droites », Marie-Claire Gobin (40,71 %). Gérard Allard, adjoint à l'urbanisme et au développement durable à la Mairie de Rezé, est arrivé en tête de toutes les communes du canton, hormis St-Aignan, commune du conseiller général démissionnaire. Au lendemain de son élection, il a affirmé sa volonté de « se mettre au service de tous les habitants du canton avec pour seules priorités et seuls critères : l'intérêt général et la solidarité ». Dès janvier, Gérard Allard tiendra une permanence mensuelle à Rezé ■

**Des gymnases réhabilités**

Les gymnases de l'Ouche-Dinier et des Cités-unies ont bénéficié pendant l'été d'importants travaux de réhabilitation. Plus de 436 000 € ont été investis pour remplacer les sols sportifs et refaire les tracés de jeux. Plus souples et résistants, les nouveaux revêtements sont parfaitement adaptés aux différentes activités qui s'y déroulent. La salle des Cités-unies, dotée d'une rambarde en bois d'un mètre de haut et de plinthes sur le pourtour du terrain, autorise la pratique du roller-hockey. A l'Ouche-Dinier, la chaufferie a été entièrement refaite et les deux salles du gymnase sont désormais dotées de panneaux rayonnants : fixés au plafond, ils diffusent la chaleur de manière ciblée. Par souci d'économie d'énergie et s'agissant d'un espace réservé aux activités physiques, la température est limitée à 16° C ■



# Les rendez-vous des Rezéens

## Concerts/spectacles

### « Rezé...Délocalise » : le nouveau spectacle des Roussipontains

Depuis presque 20 ans, le Théâtre des Roussipontains organise sa comédie-revue annuelle au Théâtre municipal de Rezé. Suite aux travaux de rénovation du théâtre, le spectacle aura lieu cette année à Bouguenais.

Du 14 au 23 janvier, Piano'cktail, Bouguenais.

### C<sup>ie</sup> Hendrick Van Der Zee, Guy Alloucherie

Douze artistes pour un spectacle, « Les Sublimes », qui emprunte aussi bien au théâtre qu'à la danse, au cirque et à la vidéo qu'à la musique.

Le vendredi 14 janvier à 20 h 30, Onyx, Saint-Herblain.

### Armando Garzon y el Quinteto Oriente



Le contre-ténor cubain Armando Garzon chante un répertoire de boléros, accompagné du groupe de Santiago de Cuba el Quinteto Oriente.

Mardi 18 janvier à 20 h 30, cinéma Saint-Paul.



### Daniel Cuiller, « Le violon en bohème au XVII<sup>e</sup> siècle »

Concert de musique baroque. J. S. Bach : Sonates pour violon et clavecin ; J. J. Froberger : Toccata ; J. H. F. Von Biber : Sonata representativa, extraits des Mystères du Rosaire.

Mardi 25 janvier à 20 h 30, église Saint-André.

### « Ha ha ha », Okidok2

Arts de la piste. Succession de sketches aussi improbables que désopilants, où l'insolite croise sans cesse l'inventivité.

Mardi 1<sup>er</sup> février à 20 h 30, cinéma Saint-Paul.

### Serge Hureau à la « Grange aux loups »



En interprétant quinze chansons de Barbara, Serge Hureau



lui rend un remarquable hommage.

Mardi 8 février à 20 h 30, Conservatoire national de région, Nantes.

### Gérald De Palmas



27 mai à 20 h 30, Trocardière.

### Aria Lachrimae,

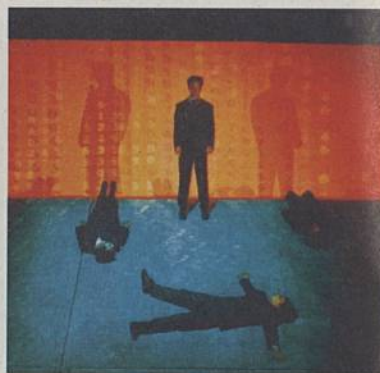
Les musiciens d'Aria Lachrimae proposent d'entendre les Sonates pour violoncelle et basse continue d'Antonio Vivaldi. L'occasion aussi de découvrir un instrument tout récemment exhumé, le violoncelle all inglese, dont



la résonance produit une sorte de halo sonore.

Vendredi 11 mars à 20 h 30, église Saint-André.

### « Plan B » par la C<sup>ie</sup> 111



Arts de la piste. Les quatre acrobates et jongleurs de la compagnie 111 associent les richesses du cirque, du théâtre, de la vidéo, de la lumière et du son, et même la grâce de la danse.

Un spectacle en partenariat avec le Théâtre universitaire de Nantes et le Théâtre Athénor.

Du 15 au 17 mars, à 20 h 30, théâtre universitaire de Nantes.



### « Le dernier chameau » de Fellag

Le dernier chameau est une chronique douce et amère d'une jeunesse passée à apprendre la vie dans les cinémas de quartier de Tizi-Ouzou. Un spectacle produit par l'ARC et Onyx-La Carrière.

Vendredi 25 mars à 20 h 30, La Carrière, Saint-Herblain.

### « Non seulement... », C<sup>ie</sup> La Liseuse, Georges Appaix

Georges Appaix rend un hommage formidable à la chanson (Bashung, Brassens, Christophe...), servi par une chorégraphie inventive et totalement réjouissante. Un spectacle produit par l'ARC et Onyx-La Carrière.

Mercredi 30 mars à 20 h 30, Onyx, Saint-Herblain.

### « Song and dance » de et par Mark Tompkins

Danse / Chanson. Une quinzaine de chansons, de Bob Dylan à Led Zeppelin, de Prince à Patti Smith, en passant par le célèbre « My Way » de Claude François/Paul Anka, se fondent aux métamorphoses du chorégraphe pour créer de fascinantes images. Un spectacle en partenariat avec le Lieu Unique.

Du 22 au 23 mars, à 20 h 30, Lieu Unique, Nantes.



## Salon Natura



La 16<sup>e</sup> édition du salon Natura se tiendra du 11 au 14 février à la Trocardière. Signe des temps, le grand rendez-vous du « bio » et des produits naturels attire un public de plus en plus nombreux chaque année. En 2004, plus de 12 000 visiteurs s'étaient pressés autour des 160 exposants. Cette année, le thème retenu par les organisateurs est celui du bois. Les initiés ou les curieux auront une nouvelle fois l'occasion de se promener à travers les stands, pour tout savoir sur l'alimentation bio, l'habitat sain et découvrir des solutions astucieuses en matière de protection de l'environnement. Plusieurs tables rondes et conférences seront par ailleurs proposées. Le stand de la Ville de Rezé, partenaire de la manifestation, sera consacré à la mise en couleur des façades des maisons.

Du vendredi 11 au lundi 14 février, (Jusqu'à 20 h le samedi)

Halle de la Trocardière. Ouvert de 10 h à 19 h

Entrée : 5 € (gratuit pour les enfants de moins de 12 ans)

Renseignements : 02 51 70 30 40

## Exposition

### Luc Alleaume

Avec « Voyage dans le temps », exposition photographique, Luc Alleaume explore les différentes tonalités et la richesse des gris qu'offre la photogra-

phie en noir et blanc. Ainsi, il utilise de multiples procédés anciens, se livre à des retouches sur plaque de verre, choisit le « papier » qui restituera les nuances.

Du 5 au 26 mars, Espace Diderot.

## Renseignements

Centre musical de la Balinière, 24 rue de la Balinière, 02 51 70 78 10.

ARC, centre musical de la Balinière. Billetterie : 02 51 70 78 00.

La BaraKaSon - CSC Château, allée du Dauphiné, 02 51 70 75 75

## Aéroport : interdiction des approches à vue

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre, les approches à vue de l'aéroport Nantes-Atlantique sont interdites dans le sens nord-sud. Les atterrissages se font désormais selon une procédure très stricte qui impose une trajectoire Carquefou - Doulon - Île Beaulieu - Norkiouse - Les Couëts.

Approuvée par la commission consultative de l'environnement de l'aéroport, l'interdiction de cette technique, qui donnait au pilote une relative autonomie pour choisir son couloir d'atterrissage, va permettre de restreindre la dispersion des survols de la Ville. Elle vise essentiellement à limiter les zones survolées par les avions, en conformité avec le Plan d'exposition aux bruits ■



## Les accidents en baisse

42 accidents corporels relevés dans les rues de la commune en 2003 contre 136 en 1983 ! D'année en année, les accidents baissent bien que la circulation augmente : les déplacements quotidiens sur l'agglomération sont passés de 590 000 en 1980 à 1 300 000 aujourd'hui et 57 % d'entre eux se font en voiture ! 42 accidents c'est encore 42 de trop.

Néanmoins, les efforts consentis pour la sécurité routière (récompensés deux fois au plan national par la distinction Écharpe d'or, en 1991 et en 2000) ont porté leurs fruits, tout comme les efforts d'éducation menés par la Ville dans les écoles et avec les jeunes de l'ARPEJ, ou les nombreux aménagements de voirie réalisés sur la commune depuis l'ouverture du périphérique (1988) a évacué la circulation de transit.

Il n'y a donc pas de fatalité : on peut réduire les accidents par des mesures conjuguées pour changer les comportements, modifier l'espace public et organiser autrement les déplacements ! ■

## Nouveaux proviseurs et principaux de collège

Quatre établissements rezéens ont connu un changement de direction lors de la rentrée 2004/2005. **Marc Génét** a pris la direction du lycée général Jean-Perrin, et celle du lycée professionnel Louis-Jacques-Goussier, les deux postes de proviseur ayant été fondus en un seul. Les deux établissements accueillent un peu plus de 2000 élèves, encadrés par une équipe pédagogique forte de 200 enseignants. Au collège de la Petite-Lande, **Jean-Jacques Blanc** a pris la succession de Julien Dupont en tant que principal. Au collège de Pont-Rousseau, c'est **Jacques Painot** qui remplace Mme Guennette à la direction de l'établissement ■

## Développement durable

# La Houssais économise l'énergie

Comment agir concrètement pour maîtriser sa consommation d'énergie ? Et surtout, comment passer du stade des bonnes intentions à la mise en œuvre quotidienne d'actions simples et efficaces ? Depuis la mi-octobre, un groupe d'habitants de la Houssais travaille, à l'invitation de la mairie, sur la question des économies d'énergie et s'efforce de trouver des solutions.

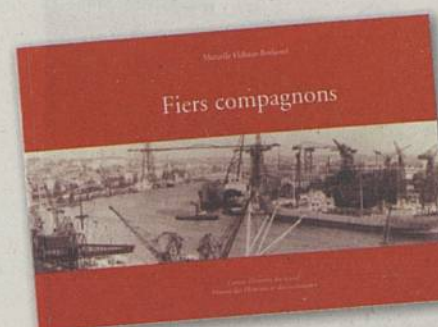
Après des séances consacrées à la réflexion et à la mise en place d'une série d'actions, plusieurs personnes se sont engagées à respecter des recommandations pendant quelques mois dans leur foyer : limiter l'usage du sèche-linge, utiliser une multiprise avec interrupteur pour les appareils audiovisuels, éteindre la lumière en sortant d'une pièce, etc. Au printemps, au terme de cette période de test, ce sera le temps du bilan : les relevés de compteurs permettront notamment de juger de l'efficacité des actions préconisées.

Par cette initiative, la Ville souhaite expérimenter la participation réelle des citoyens à la réflexion et à la mise en œuvre d'actions dans le domaine du développement durable. Les membres du Conseil économique et social communal et du Conseil



consultatif de quartier de la Houssais ont d'ailleurs été associés très tôt à la démarche, servant de relais d'information auprès de voisins et amis. Une appropriation au quotidien des enjeux du développement durable ■

## Fiers compagnons



Publié par le Centre d'histoire du travail et la Maison des hommes et des techniques, *Fiers compagnons*, de Marcelle Flahaut-Bothorel, est une nouvelle contribution à la mémoire de la construction navale nantaise et à celle des hommes qui y ont travaillé. Abondamment

illustrés par des photos d'époque, les textes font revivre la culture ouvrière de l'après-guerre, la vie à l'usine, les grèves... Renseignements au Centre d'Histoire du Travail de Nantes - 02 40 08 22 04 ■

## Marie-Florence Ehret, écrivain en résidence

Jusqu'en mai, les bibliothèques accueillent l'écrivain Marie-Florence Ehret en résidence d'écriture. Née en 1950 à Paris, Marie-Florence Ehret se consacre aujourd'hui entièrement à l'écriture et se déplace beaucoup en France et à l'étranger pour des lectures, des rencontres et des ateliers d'écriture. Elle s'installe donc à Rezé quelques temps pour lire, écrire et rencontrer les lecteurs. Elle anime, par ailleurs, un atelier d'écriture à la Cité Radieuse, pour faire s'exprimer le quotidien de ceux qui y vivent. Après un premier séjour en novembre, Marie-Florence Ehret, sera à Rezé du 25 janvier au 4 février, du 8 au 18 mars et du 17 au 27 mai. Les textes issus de sa résidence seront lus le samedi 25 juin ■



## Question à un élu

*L'ARC labellisée « scène conventionnée » pour la chanson et les musiques du monde*



**Rezé Mag :** en octobre, l'ARC (Art et Culture à Rezé) s'est vue attribuer le label « scène conventionnée » par le ministère de la culture. Qu'est-ce que cela signifie concrètement pour la structure de programmation culturelle de la ville ?

**Eric Buquen, adjoint chargé de la culture :**

Il s'agit avant tout d'une réelle distinction : l'Etat reconnaît la créativité et le professionnalisme du travail accompli par

l'ARC depuis 1994. Cela lui confère à la fois des « droits » mais également des « devoirs ». L'ARC va ainsi bénéficier de subventions plus importantes : en 2004, la subvention de la DRAC (Direction régionale des affaires culturelles) est passée de 20 000 à 65 000 €. Mais dans le même temps, l'ARC se voit investi par le ministère de la culture de plusieurs missions, parmi lesquelles la poursuite de son travail de diffusion et de sensibilisation dans le domaine de la chanson et des musiques du monde.

La manne financière attribuée par l'État va permettre d'accueillir plus d'artistes en résidence (six sont d'ores et déjà programmés pour la saison 2004/2005 alors qu'ils n'étaient que deux la saison précédente). Si le nombre de spectacles n'augmentera sans doute pas, l'ARC pourra désormais faire venir des artistes de renom, auparavant inabordable parce que trop chers.

Acteur incontournable de la vie culturelle rezéenne, l'ARC est pleinement reconnue par la Ville qui s'est engagée à renforcer son soutien à la structure : la subvention de la ville pour 2005 a été augmentée de 20 000 €. En outre, deux contrats emplois-jeunes et deux contrats emploi-solidarité ont été transformés en contrats à durée indéterminée ■

## Enseignement : les effectifs

10 302, c'est le nombre d'élèves scolarisés dans les établissements publics et privés de la commune. Un chiffre stable par rapport à 2003 mais qui cache une réalité relativement contrastée : les effectifs des écoles primaires (3 996 élèves en maternelle et élémentaire) sont en légère baisse, ceux des collèges et lycées n'ont quasiment pas bougé (5 692). En revanche, ceux des établissements du supérieur connaissent une forte hausse (+ 8 % avec 614 élèves).

L'évolution des effectifs depuis 1994 permet de dégager quelques grandes tendances en ce qui concerne, notamment, la répartition entre secteurs publics et privés. On constate ainsi que les établissements publics accueillent 3 jeunes sur 4. En 10 ans, les effectifs du privé ont connu une progression de 5%. On note cependant une

baisse spectaculaire des effectifs dans les maternelles du secteur privé (- 25 %) alors que le public reste stable (- 0,54 %). Les élémentaires du

privé connaissent également une forte baisse (- 11 %), contrairement au public qui progresse de 2,7%. Situation inverse dans l'enseignement secondaire, où le nombre d'élèves scolarisés en collège ou lycée privé est en hausse de 15 %, alors que le secteur public perd près de 5 % de ses effectifs ■





## DECISIONS DU 22 OCTOBRE

# Trente logements à Norkiouse

*Le conseil municipal a adopté quatre délibérations pour*

*des projets visant à étoffer le parc de logements sociaux de la commune et à favoriser la mixité sociale.*

« **A** ce jour, l'offre locative sociale atteint 17 % de l'ensemble des logements disponibles. L'objectif est de se rapprocher des 20 % prévus par la Loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain), » a expliqué Gérard Allard, adjoint à l'urbanisme et au développement durable. La vente à Loire-Atlantique Habitations de logements situés rue de la Lande-Saint-Pierre et rue de L'Ouche-Dinier va dans ce sens. Tout comme celle d'un terrain situé à Norkiouse, pour un montant de 205 808 €, à la Nantaise d'Habitations. Sur le site des anciens chantiers

Béziers, une trentaine de logements va être réalisée en bord de Loire. L'emplacement choisi suscite l'inquiétude de Philippe Seillier, chef de file de l'opposition municipale, justifiant ainsi l'abstention de son groupe : « *A proximité de Trentemoult, il existe déjà les Cap-horniers. N'y a-t-il pas un risque de concentration de l'habitat social dans cette zone ?* ». Pour Gille Retière, il n'y a pas lieu de parler de concentration. « *Il s'agit d'une opération modeste, qui plus est dans un secteur où l'habitat social est extrêmement minoritaire.* » Ce que confirme Danièle

Dauvis-Féraud, élue du quartier. « *D'après le service de l'urbanisme, le logement social représente moins de 6 % des logements de Trentemoult* »

Dans le même esprit, le conseil municipal a approuvé à l'unanimité la mise à disposition au bénéfice de la SAMO, organisme HLM, d'une propriété, située rue Aristide-Nogues et rue de la Basse-Lande. Fut également approuvée l'acquisition d'une parcelle située rue de la Coran permettant d'envisager une future opération de logement locatif social ■

## En Bref

**Démission de Gilles Le Masle** - Le conseil municipal a enregistré la démission d'un de ses membres, Gilles Le Masle, conseiller d'opposition, remplacé par Jacky Robin.

**Lecture du rapport sur le temps des villes** - Les élus ont pris connaissance du rapport réalisé par le Conseil Economique et Social Communal sur « Le temps des villes ». Lu par Michel Daniel, président du CESC, ce rapport est le fruit d'un travail de longue haleine. Il constitue une réflexion sur l'adaptation des services en général (services publics, commerces, loisirs) à la nouvelle organisation des temps (individuels ou collectifs : 35 heures, RTT, 3 huit, horaires de nuit, de dimanche). L'intégralité du rapport ainsi que la réponse de Gérard Allard, adjoint à l'urbanisme et au développement durable, sont consultables sur le site Internet de la ville ([www.mairie-reze.fr](http://www.mairie-reze.fr)).

**Zone franche urbaine de Bellevue-Nantes-Saint-Herblain** - A la demande de Nantes Métropole, le projet de convention d'application territoriale de la Zone Franche Urbaine de Bellevue-Nantes-Saint-Herblain a été soumis au vote du conseil municipal. Rezé est en effet concernée par les actions d'insertion mises en œuvre sur le territoire de la zone franche urbaine. Ce dispositif, dont l'objectif est de favoriser le développement économique sur un territoire donné, permet notamment aux entreprises qui s'y implantent de bénéficier d'exonérations de charges. Les habitants du quartier Château-Mahaudières, classé en Zone urbaine sensible, peuvent postuler sur les emplois créés sur le territoire de la zone franche et bénéficier de mesures d'accompagnement et d'insertion. Loïc Simonet, élu vert, a mis en garde contre les effets pernicieux de ces zones franches et sur l'effet d'aubaine que cela représente pour les entreprises. « *Les entreprises ne respectent pas leur engagement d'embaucher des actifs résidants dans la zone.* » La convention a été approuvée par 34 voix pour et 4 abstentions.

**Actions de développement durable : demandes de subventions à l'État** - L'Etat, par l'intermédiaire de la Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement (DIREN) soutient financièrement des projets répondant aux critères du développement durable. Dans ce cadre, la Ville souhaite présenter deux dossiers : l'étude paysagère de la future zone d'urbanisation de la Jaguère et la réalisation d'un local technique en terre crue pour le service des espaces verts et de l'environnement, dont le coût net pour la Ville est estimé à 100 000 €. Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité ces projets et a autorisé le Maire à demander à l'État de subventionner ces opérations.

### Etablissement d'un tarif de location pour l'utilisation de la patinoire

- La Ville exploite depuis 1 an la Patinoire, propriété de Nantes Métropole. Mise gracieusement à disposition de la Municipalité, elle est utilisée exclusivement par les associations. Afin de maintenir l'équilibre des charges d'exploitation, la Ville est obligée d'adapter le tarif de location en fonction du nombre d'heures d'utilisation des associations. Celui-ci étant moindre que lors de la saison 2003/2004, un nouveau tarif (130 € TTC/heure) a été proposé et adopté à l'unanimité.



**Demande de subvention pour le poste d'archéologue municipal** - Afin de poursuivre son effort en matière archéologique, la Ville a créé un poste d'archéologue municipal le 25 juin dernier. Elle sollicite une subvention auprès de l'Etat (DRAC) d'une part pour le financement de ce poste, d'autre part pour les fouilles programmées. Cette délibération a été adoptée à l'unanimité ■

## En bref

**Projet de plan de protection pour l'atmosphère Nantes-Saint-Nazaire** - La préfecture de Loire Atlantique a élaboré un plan de protection de l'atmosphère couvrant la zone de Nantes - Saint-Nazaire. Ce plan a pour objectif de ramener, à l'intérieur de la zone concernée, les niveaux de pollution atmosphérique en dessous des valeurs limites de qualité de l'air. Des mesures concrètes de réduction des émissions seront mises en œuvre. Sollicité pour avis, le conseil municipal a approuvé les dispositions de ce plan tout en regrettant que les mesures annoncées ne soient pas accompagnées de moyens financiers.

**Petite enfance : signature d'une convention avec la CAF** - Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2002, la Caisse Nationale d'Allocations Familiales propose à tous les gestionnaires de structures d'accueil de la petite enfance, une convention qui modifie les modalités de versement de ses prestations. Cette convention met en place une prestation de service unique à l'heure qui se substitue à la prestation de service ordinaire, versée à la journée quel que soit le temps de présence de l'enfant. Cette prestation vise à simplifier et rendre plus équitable l'accès aux structures d'accueil pour les familles, quels que soient leurs revenus. Pour intégrer ces nouvelles dispositions, les règlements intérieurs de chaque structure (crèche Pomme de Requette, crèche familiale, halte-accueil Pousse Poussette, halte-accueil Pirouette et Galipette, multi-accueil Enfantine bleue) seront revus en conséquence, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2005. Le conseil municipal a autorisé le Maire à signer la Convention avec la CAF et a approuvé les nouvelles modalités de participation des parents.



### Subvention à la Croix-Rouge Française suite au passage de la tempête tropicale en Haïti

- La région des Gonaïves a été frappée, fin septembre, par la tempête tropicale Jeanne qui a provoqué de graves inondations et des glissements de terrain, faisant plus de 2 000 morts auxquels s'ajoutent les disparus et les sans-abri. Afin de venir en aide aux sinistrés, la Ville s'associe à l'élan de solidarité en proposant une subvention exceptionnelle de 500 euros. Cette subvention, approuvée à l'unanimité, sera attribuée à la Croix Rouge Française qui travaille depuis 1995 en Haïti en collaboration avec la Croix Rouge Haïtienne ■

## Réhabilitation et extension de la Barakason

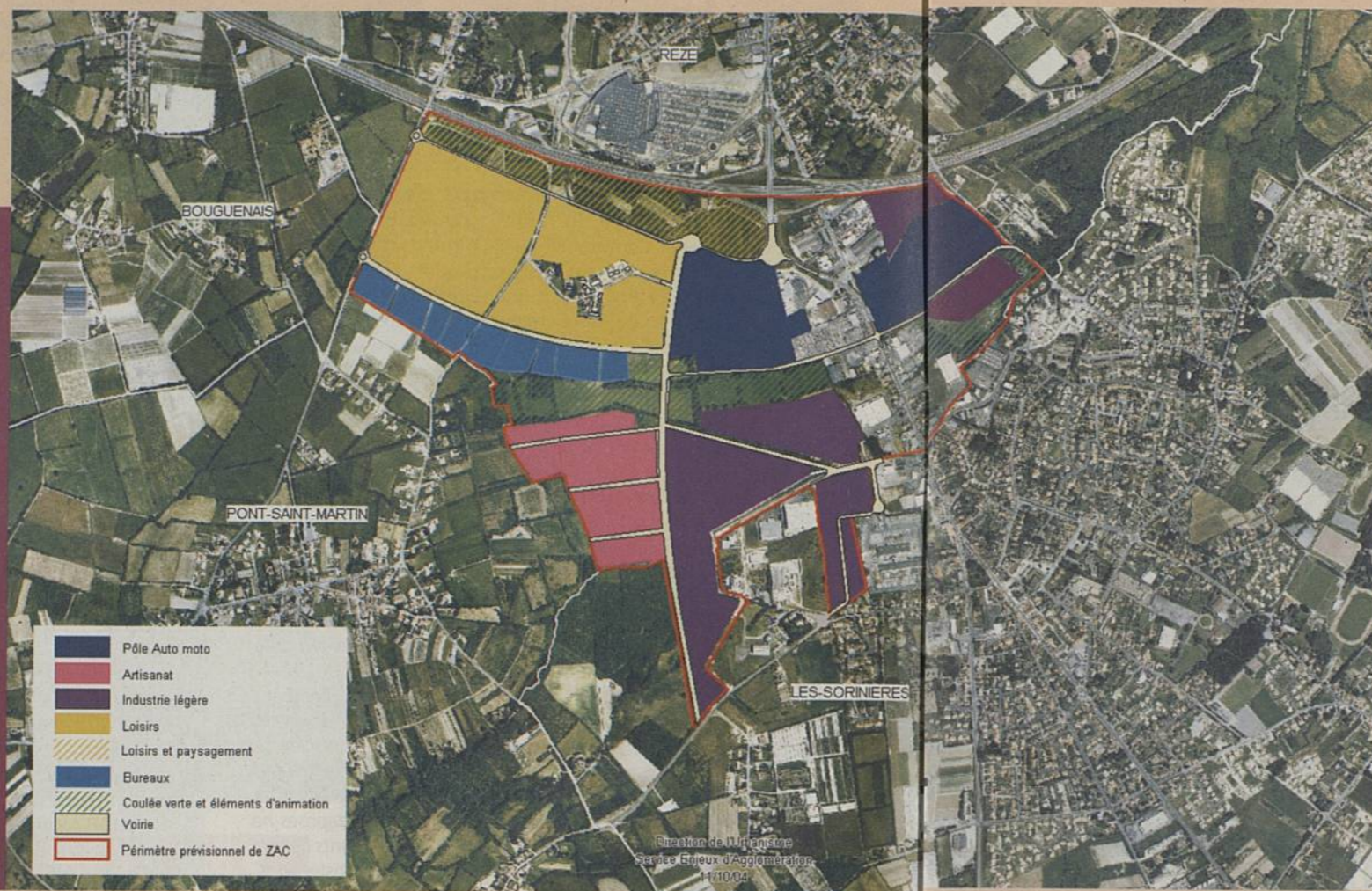
La réhabilitation des locaux du CSC Château se poursuit. Après la première phase, qui concernait le bâtiment Touraine, il est prévu d'améliorer les locaux de la Barakason. Le projet consiste à rafraîchir et à agrandir le bâtiment (230 m<sup>2</sup> de surface utiles, loges, locaux de rangement, studio d'enregistrement, un bureau de direction, sanitaires) afin d'améliorer l'accueil du public et des artistes. Des mises aux normes en matière de sécurité et d'acoustique seront également réalisées. La maîtrise d'œuvre de l'opération est confiée au Service Bâtiments de la Ville. A l'unanimité, le conseil municipal a autorisé le Maire à effectuer toutes les démarches administratives d'urbanisme et notamment le dépôt et la signature du permis de construire ■



Retrouvez la synthèse des dossiers du conseil municipal sur le site Internet de la ville : [www.mairie-reze.fr](http://www.mairie-reze.fr)

## Le calendrier 2005

« Nous sommes au début d'un grand chantier qui va durer au moins 10 ans », a déclaré Gilles Retière lors de la présentation du projet aux habitants. L'année 2005 sera chargée au niveau procédural : la ZAC devrait être créée au 1<sup>er</sup> trimestre et la révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Rezé devrait aboutir au 2<sup>e</sup> trimestre. Les communes pourraient commencer à attribuer des permis de construire à partir du 3<sup>e</sup> trimestre. Les arrêtés préfectoraux pour le dossier loi sur l'eau et la Déclaration d'Utilité Publique sont attendus au 4<sup>e</sup> trimestre. Enfin, le dossier de réalisation de la ZAC sera probablement bouclé au 4<sup>e</sup> trimestre. Les contacts avec les milieux économiques vont également s'accélérer, afin que la vocation du site de créer des emplois soit pleinement remplie ■



Les 165 ha du site de La Brosse, au sud de la commune, vont accueillir un vaste pôle d'activités commerciales et de loisirs.

### UN SITE A VOCATION ÉCONOMIQUE

# La Brosse : un chantier de 10 ans

A cheval sur Rezé et les Sorinières, au sud du périphérique - « remarquablement bien placé à l'échelle de l'agglomération », selon Gilles Retière, maire - le site de La Brosse avait été pressenti pour accueillir un pôle commercial puis le futur Zénith. Ce dernier sera finalement construit à Saint-Herblain. Les élus du Sud-Loire avaient alors regretté cette décision, au nom du rééquilibrage des activités entre le nord et le sud de l'agglomération. Conscient de l'enjeu, la Communauté urbaine définissait, en décembre 2002, un périmètre d'études de 240 hectares sur le site de la Brosse, avec en perspective « la réalisation d'un aménagement d'ordre

économique et identitaire pour le Sud-Loire », précise Jean-Paul David, élu municipal et conseiller à la Communauté urbaine.

C'est donc un vaste pôle d'activités commerciales et de loisirs qui s'élèvera à terme sur le site. Cela signifie bien sûr de nouveaux services pour les habitants du Sud-Loire mais également de nombreuses créations d'emplois, contribuant ainsi au rééquilibrage entre le nord et le sud de l'agglomération. En effet, alors que sur l'ensemble du territoire de Nantes Métropole le nombre d'emplois est sensiblement équivalent à celui des actifs, on compte sur Rezé et les

Sorinières seulement 12 763 emplois pour 19 414 actifs.

### Un pôle auto-moto dès 2005

L'étude, conduite par Nantes Métropole, s'est attachée à évaluer les besoins du Sud-Loire et les attentes du monde économique. Plusieurs priorités ont été dégagées sur un périmètre prévisionnel de Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) de 160 hectares. Le schéma d'aménagement prévoit la création d'un pôle auto-moto autour de la RN 137, où sont déjà établies des concessions. « Il s'agit de constituer un

Le site de La Brosse : 165 hectares à cheval entre Rezé et les Sorinières, avec le village de la Brosse à l'Ouest et la Malnoue, de l'autre côté de la RN 137.

contrepoids à la route de Vannes », explique Marylène Le Cadre, de la direction urbanisme de Nantes Métropole. « Ce pôle sera le premier à voir le jour, sans doute autorisé dès cette année, car il y a une très forte demande. »

A l'ouest, des équipements de loisirs, dont le thème dominant serait l'eau et la glisse (patinoire, piscine ludique... etc.), pourraient s'installer. Le sud du site sera réservé à l'industrie légère et à l'artisanat, prolongeant la zone de la Petite Meillaire des Sorinières. Il s'agit, là aussi, de « s'appuyer sur un tissu existant pour le renforcer », analyse Marylène Le Cadre. Une large coulée verte permettra en outre de préserver l'identité bocagère du lieu.

## Franchissement Ouest de la Loire

Le projet de franchissement de la Loire entre le Pont de Cheviré et l'île de Nantes se heurte à une difficulté majeure : la nécessité de préserver l'activité portuaire de l'agglomération. En effet, dans l'hypothèse, peu probable, où la solution retenue serait celle d'un pont, celui-ci devra être suffisamment haut, pour permettre le passage des bateaux. Seul un pont « levant », paraît envisageable. Mais, cette solution, très coûteuse, présente un inconvénient sérieux : les quelques 400 passages de navires annuels - chiffre avancé par le port autonome - provoqueraient des interruptions quasi-quotidiennes du trafic pour des durées allant de 1 heure 30 à 3 heures. Quant au tunnel, s'il résout la question du passage des bateaux, son coût, estimé à 250 millions d'euros, est prohibitif. Dans ces conditions, d'autres scénarios doivent être envisagés à plus court terme. Ce pourrait être, par exemple,



un bac réservé aux transports publics, piétons et vélos. Quoi qu'il en soit, Nantes Métropole n'entend pas abandonner l'idée d'un franchissement qui facilitera les déplacements nord/sud et les liaisons entre les quartiers ouest de l'agglomération ■

## Des navettes fluviales toute l'année

Dix minutes pour rejoindre le quai de la Fosse en bateau-bus à partir de Trentemoult, ce sera possible dès le printemps. La mise en place va se faire en deux phases, en attendant le démantèlement des sablières actuellement installées à l'ouest de Trentemoult. (Il est annoncé pour 2006).



Tout d'abord, le service mis en place par Nantes Métropole et la Tan, en 2005, fonctionnera de 6 h 30 à 20 h et comprendra un bateau avec une rotation toutes les 20 minutes aux heures les plus chargées. Il utilisera les pontons existants qui feront l'objet de travaux

pour la sécurité et le confort des passagers. Un parking-relais provisoire sera installé rue Ordonneau, sur le dépôt Tan. Un minibus assurera la liaison avec l'embarcadere. Une étude est en cours pour régler le stationnement sur Trentemoult.

Dans un second temps, un nouvel embarcadere et un parking-relais seront construits à l'emplacement des sablières, en bordure de Loire. Deux bateaux feront alors la navette. Le service, alors en vitesse de croisière, pourrait transporter 500 000 passagers par an selon les estimations ■



Ce schéma, relativement précis, n'est pas figé pour autant. Il est susceptible d'évoluer au gré, notamment, de la concertation publique, dont la première étape a eu lieu l'automne dernier. Outre l'exposition présentée au centre socioculturel de Ragon par Nantes-Métropole, le débat public du 8 novembre a permis aux personnes les plus directement concernées, habitants du village de La Brosse, de Pont Saint-Martin comme des Sorinières, d'en savoir plus sur le dossier. Devant une salle comble, les maires de Rezé, des Sorinières et les représentants de Nantes Métropole se sont employés à lever quelques inquiétudes, et plus particulièrement celles concernant la circulation automobile.

## La concertation est engagée

Le projet présenté aux habitants comporte un important volet « déplacements » : une nouvelle voirie pourrait ainsi constituer le début d'un contournement du centre des Sorinières. Par ailleurs, le Conseil général réalise actuellement une nouvelle voie entre la route de Pont-Saint-Martin (RD 65) et la porte de Rezé. Cette liaison, qui ne fait pas partie du projet La Brosse, améliorera sensiblement le transit automobile dans le secteur. Elle permettra aux véhicules de rejoindre le périphérique sans passer par les quartiers du Génomais et de Ragon.

Un consensus s'est dégagé, lors du débat, sur la nécessité, à terme,

d'un nouvel échangeur sur le périphérique pour faire face à l'accroissement du trafic. « Mais ce nouvel accès sera difficile à obtenir », a indiqué Gilles Retière. Quant aux transports en commun, ils font partie intégrante du projet. Plusieurs lignes de bus reliant le site aux lignes 2 et 4 du tramway sont envisagées ainsi que des cheminements 2 roues et des voies piétonnes.

Gilles Retière a en outre indiqué qu'il entend prendre des mesures pour conserver le caractère villageois du hameau de La Brosse, composé d'une quinzaine de maisons. Face au risque d'étouffement, au milieu du complexe de loisirs, le maire a évoqué la mise en place d'une protection afin d'éviter que le flux de voitures n'emprunte la route traversant le village. Concernant l'achat des terrains nécessaires à l'opération, le maire s'est montré rassurant : « Les acquisitions se feront progressivement, au prix du marché et après expertise des services des Domaines. Les expropriations se font rarement au détriment des propriétaires. » Dès maintenant, les propriétaires qui veulent céder leur terrain peuvent prendre contact avec Nantes Métropole ou la Ville de Rezé.

La concession au privé des équipements de loisirs a suscité quelques remous. Mais un tel partenariat s'avère indispensable, les collectivités locales, n'étant pas en mesure de supporter le coût de fonctionnement de tous ces équipements ■

## Quel avenir pour les anciens abattoirs ?

Pour définir les possibilités d'aménagement du site des abattoirs, Nantes Métropole mène actuellement une étude sur un large périmètre, comprenant l'ensemble du tissu économique environnant, soit environ 100 ha. Le long de la route de Pornic, le site des anciens abattoirs est actuellement occupé par un entrepôt frigorifique et est utilisé de manière précaire pour le stockage de véhicules. Bénéficiant d'une desserte routière de qualité, il s'inscrit dans un territoire dynamique - Atout Sud - où cohabitent de multiples activités industrielles et commerciales. A l'heure où s'engagent, de l'autre côté de la Loire, les travaux d'aménagement de l'île de Nantes, la question de sa revitalisation est posée ■



## Le P.L.U. pour décider de la ville de demain

La révision du Plan Local d'Urbanisme a commencé. L'objectif du PLU, qui remplace le POS depuis 2002, est de traduire le projet de la commune et de ses habitants en matière de développement et d'aménagement, d'espace public, de paysage, de déplacements... Comme dans les 23 autres communes de l'agglomération, c'est Nantes Métropole qui coordonne sa



révision, en étroite collaboration avec la Ville. La procédure est longue et comporte, à intervalles réguliers, des temps de concertation avec la population.

La municipalité a voulu aller plus loin que le dispositif de concertation juridiquement obligatoire en associant étroitement les membres du Conseil économique et social communal (CESC) et des Conseils consultatifs de quartier (CCQ) à la réflexion. Engagée en 2003 avec les instances de démocratie participative, puis fin 2004 avec l'ensemble de la population (un débat public a eu lieu en décembre), la 1<sup>re</sup> étape de la révision a consisté à établir un diagnostic, portant sur l'aménagement, l'équilibre social de l'habitat, les transports, les équipements et services... ■



A TRENTEMOUT

## Jardin bidon

Place Alvarice Jambier <sup>(1)</sup>, tomates, arbustes et choux poussent dans des bidons, à côté des bacs de déchets. Objectif des habitants : contribuer à la propreté des lieux.

Il y a quelques années, Marie Desparmet a eu un coup de sang. Devant les matelats, tuyaux, objets encombrants et puants amoncelés sur la place située à quelques pas de sa maison, rue Soulas, Marie a menacé de tout déplacer au milieu de la voie pour y mettre le feu ! « Les gens s'arrêtaient souvent la nuit pour y laisser leurs ordures. Ils devaient trouver ça plus pratique que d'aller à la déchetterie ».

Après cette alerte, le site a été nettoyé. Et le problème ne s'est plus posé de manière aussi importante. Jusqu'au jour où s'est mise en place une nouvelle organisation de la collecte des déchets. C'était en juillet 2001. Sur la place « Alvarice Jambier » - autrefois appelée place de la Chapelle - les bacs ont été enterrés et une goulotte a été aménagée pour y déposer les sacs poubelles. De nouvelles habitudes ont alors été prises, pas forcément bonnes.

« Certains, par exemple, ne voulant pas se donner la peine de mettre leurs déchets dans le bac enterré, ont recommencé à les laisser là, à même le sol », explique Marie Desparmet.

Pour remédier à cette situation, une première idée s'est concrétisée : dans le bulletin de l'association Trentemoult Village, un petit article est paru sur les jours de collecte, l'utilisation des sacs jaunes pour les objets recyclables, etc.

### Rosiers et chapeau de paille

« Et puis un jour, avec Marie, on a fabriqué un panneau avec un texte sympa qu'on a installé sur la place, à côté des bacs », raconte Sylvia Boumendil, nouvellement arrivée à Trentemoult. « On avait mis des p'tites

décos, des cœurs et des bateaux, et on rappelait comment fonctionnait la collecte des déchets ». Rapidement, toutes ces initiatives ont eu des effets positifs. « Et s'il arrivait qu'un sac soit déposé par terre, il y a avait toujours quelqu'un pour l'enlever. » Une prise de conscience collective et salutaire.

Alors, sur leur lancée et à l'occasion de la fête « Rezé les Couleurs », en juin 2004, Marie et Sylvia ont eu une deuxième idée, plus originale et plus rigolote aussi, mais pas moins efficace... Pour donner envie à chacun de respecter la propreté des lieux, elles ont récupéré de grands bidons bleus et demandé à la Ville de leur fournir toute la terre nécessaire pour les remplir. Ces bacs à plantes « couleur locale » ont été installés juste à côté du conteneur à verre. Dans ce jardin improvisé sur l'espace public, arbustes, plantes et légumes ont ensuite commencé à prendre forme.

« Aujourd'hui, chacun s'en occupe comme il peut », confie Marie et Sylvia. Connue dans le quartier pour cultiver de magnifiques potirons, Mme Martin vient tous les jours. Pour arroser, planter, tailler. Il y a aussi ceux qui passent sans qu'on les voit mais qui laissent des traces de leur passage : un chapeau de paille, trois pieds de rosiers... Et comme pour rappeler la justification de la démarche, un petit panneau accroché à un arbuste indique : « Voilà comment ça marche : les déchets recyclables sont ramassés une fois par semaine le mercredi de bonne heure. »

Au final, le message tout autant que la démarche ont porté leurs fruits puisque la place est désormais bien plus propre qu'elle n'était. Cette initiative des habitants avait eu l'accord de la Ville : c'est la règle pour toutes les interventions sur l'espace public. Il reste maintenant à installer sur la place un vrai panneau d'information, rigide et sécurisé. Une demande a été faite auprès de la communauté urbaine Nantes Métropole. « Le nôtre a tenu quelques mois avant d'être embarqué avec les encombrants. Il ne devait plus avoir sa place ici. » La rançon du succès, sans doute... ■

(1) Pour la petite histoire, « cette styliste qui exerça chez Damart » fut l'objet d'une cérémonie burlesque organisée en 2002 par quelques Trentemousins...



# Ce qui bouge dans l'économie.



**A la Mie-cocotte,** Audrey et Maryvonne accueillent les amateurs de gallinacés dans l'ambiance chaleureuse de leur rôtisserie du quartier Saint-Paul. Le poulet s'y déguste à table ou sur le pouce, chaud, froid, rôti, en sandwich ou en salade. Pour des formules comprises entre 3 € et 8 €, il vous sera servi 1/4 de poulet accompagné de pommes de terre sautées ou de légumes. « *Et nous ne travaillons que des poulets certifiés et fermiers* » précise Audrey avant d'avouer avoir craqué pour cet aliment « *apprécié par tous, adopté par toutes les religions et qui s'accommode facilement* ». À noter encore, la rôtisserie propose des poulets cuits à emporter ■

11 bis, rue Aristide Briand - 02 40 75 62 44. Ouvert le dimanche matin



Histoire de béguin avant tout, cette « **Histoire de jouets** » commence par la passion d'un collectionneur pour les figurines des années 80. Spécialisé dans les figurines et jouets introuvables, il travaille en connexion avec le monde entier. Et si la boutique de Patrick Enard s'adresse en priorité aux amateurs de produits dérivés de films ou

bandes dessinées, le jeune homme ne néglige pas une clientèle plus néophyte. Les personnages y sont mis en scène pour recréer dans cet espace « *l'atmosphère d'une chambre d'enfant* ». La gamme de prix s'échelonne de 1 € à... 350 € pour les pièces exceptionnelles. Les amateurs de « boules à neige » et BD peuvent aussi y trouver leur bonheur ■

18, rue de la Commune - 02 40 20 27 15 06 76 45 97 31.

**Avenue des jeux** propose de passer commande de chez soi, par Internet, pour éviter la panique d'avant Noël et la course folle dans les magasins. Implanté dans la pépinière d'entreprises Rezé Créatic, cet « e-commerce » de jeux et jouets détaille sur le

net son catalogue de 1500 références de qualité, introuvables dans les grandes surfaces, déclinés par âge ou par marques. Et, sur la commune exclusivement, livraison gratuite à partir de 60 € pour les commandes passées la veille sur son site ou par téléphone ■

02 51 11 86 52.

[www.avenuedesjeux.com](http://www.avenuedesjeux.com)

**Bio construction matériaux** - Les fidèles du marché bio de Trememoutt connaissent déjà ses produits. Elyan Cohin, adhérent du réseau « Qem », a ouvert début septembre une boutique spécialisée dans la distribution de matériaux de construction sains et naturels. « *Ces produits répondent aux critères HQE (Haute Qualité Environne-*



*mentale)* et s'adressent aux travaux de construction comme à la rénovation, aux professionnels ou aux particuliers ». On y trouve aussi bien des matériaux d'isolation thermique et phonique (laine, chanvre, liège...) que des produits de finitions (peintures, enduits, huiles...) ou de traitements curatifs et préventifs pour le bois ■

26, place Pierre Sémard - 02 51 70 96 61 / 06 71 12 04 45 - [elyan.cohin@wanadoo.fr](mailto:elyan.cohin@wanadoo.fr) et [www.qem.fr](http://www.qem.fr)

## Centre commercial du Château La réhabilitation en bonne voie

Le projet de réhabilitation du centre commercial du Château semble bien engagé. Pour mémoire, Nantes Métropole, principal propriétaire de l'ensemble, avait confié en avril 2003 à Nantes Aménagement la réalisation de l'opération. Le projet a alors fait l'objet de longues discussions avec les commerçants, avant d'être approuvé lors de l'assemblée générale des copropriétaires le 28 juin dernier. Lors de la dernière réunion publique du quartier, le 6 octobre, le président du syndicat des copropriétaires du centre commercial s'est exprimé en faveur d'une avancée rapide du projet puisque les propriétaires pourront s'ils le souhaitent investir aux côtés de Nantes



compris - améliorera la circulation intérieure. Aujourd'hui, tous les dossiers sont en préfecture et Nantes Aménagement attend l'ouverture des enquêtes publiques et parcellaires... ■

Métropole dans la rénovation des locaux et sur la base du programme retenu.

Outre la démolition des îlots séparés et des auvents, le projet vise à unifier les bâtiments et à réorganiser les espaces extérieurs. Une liaison par un auvent surélevé surplombant l'avenue Cadou, au niveau du centre commercial, confortera l'image d'ensemble. Les façades, les vitrines et la signalétique seront également renouvelées. La reconstruction - parkings

# Forum : les façades prennent des couleurs

*Les maisons très colorées font florès. Volonté d'améliorer son patrimoine, de mettre en valeur sa maison, de donner à son quotidien un parfum d'exotisme... autant d'initiatives qui seront en débat le 5 mars 2005.*

Que faut-il privilégier, l'enduit teint dans la masse ou différentes variétés de peinture ? Faut-il tout peindre uniformément ou souligner les éléments architecturaux ? Y a-t-il des couleurs autorisées et d'autres non ? Faut-il faire une déclaration de travaux ? Mon voisin peut-il repeindre sa maison sans me consulter ? De toutes ces questions, il sera débattu dans ce forum, avec les professionnels de la chambre artisanale des entreprises du bâtiment, des architectes, des fabricants de produits, des sociologues, des associations chargées de conseiller les particuliers et les élus de Rezé.

L'acte de peindre sa maison est à la charnière de l'espace privé et de l'espace public. « *Ces initiatives des Rezéens participent à l'embellissement de la ville et cette démarche peut aussi servir de base de discussion avec le voisinage sur les moyens de faire exister la beauté dans la ville* », note Gérard Allard, adjoint à l'urbanisme et à l'aménagement durable. « *La couleur permet de donner un plus à des façades grises ou sans éléments architecturaux marqués. A Rezé, nous sommes favorables à ces mises en couleur. Bien entendu, elles doivent se faire avec une déclaration réglementaire. L'architecte*



conseil de la ville est aussi là pour faire des propositions et enrichir le projet si les personnes le souhaitent ».

La Ville elle-même ose la couleur non seulement dans les écoles, sur les bâtiments municipaux. Au noir de l'Espace Diderot a succédé le « Terre de Sienne » sur la façade ouest de la mairie le long de l'église St-Pierre. Le centre social A. Coutant des Trois Moulins s'est déjà refait une beauté et le théâtre municipal s'apprête à faire de même. La Ville soutient également les propriétaires de la Place Sémard qui souhaiteraient rénover leur façade...

Des goûts et des couleurs, il en sera question dans ce forum qui sera

précédé de débats dans les quartiers. Et le lendemain dimanche 6 mars, la randonnée « Le Tour de Rezé » sera en partie consacrée à la découverte des façades colorées visibles sur la commune

**Forum, Samedi 5 mars dans les salles de la mairie, de 14 h à 18 h.** L'accès aux conférences, stands, expositions et ateliers est libre et gratuit. Les lieux et heures des débats dans les quartiers seront précisés dans le Rezé-Infos de février.

**Randonnée le Tour de Rezé, 6 mars, plusieurs circuits adaptés aux niveaux des marcheurs permettront de voir des maisons en couleur. Programmes dans le Rezé-Infos de février.**



La couleur dans la ville



**BRICOLAGE - CONSTRUCTION**  
**DÉCORATION - JARDINAGE**

**LEROYMERLIN**

*...et vos envies prennent Vie!*

Nous sommes heureux de vous accueillir du lundi au samedi de 9<sup>h</sup> à 20<sup>h</sup>

Centre Commercial Atout Sud  
Route de Pornic - NANTES REZÉ  
Tél. 02 51 70 77 77 - Fax 02 40 84 12 41



Pompes Funèbres Atlantic  
Face Mairie

Depuis maintenant plus de 9 ans, vous faites confiance aux Pompes Funèbres Atlantic de Rezé pour l'accompagnement et l'organisation de vos défunts.

Nous vous rappelons que nous avons accès à la maison funéraire de Rezé, ou celle de votre choix, pour l'accueil de vos défunts et mettons à votre disposition un salon funéraire 24h/24 - 7j/7

**PFA** Nous sommes à votre écoute pour un devis gratuit, Contrat Obsèques Transport avant et après mise en Bière, Soins de Conservation, Toilette, Marbrerie, Fleurs et articles Funéraires  
**Pompes Funèbres Atlantic**  
P. Guérin  
7 Place Jean Baptiste Daviais (face Hôtel de Ville) - 44400 REZÉ  
Tél. 02 40 75 04 31 - N° Vert 0 800 92 50 55  
2ème Magasin : PFC Guérin-Poisbeau  
Ouverture Chambre Funéraire 2° semestre 2005  
Route des Sables - ZA La Navale - 44220 COLLETON - Tél. 02 40 86 79 47



La nouvelle entrée de l'école de Ragon vue de la rue E. Sauvestre.

JUSQU'EN SEPTEMBRE 2005

# L'école de Ragon s'agrandit

*Dans un quartier en pleine mutation, l'école bénéficie depuis l'été d'importants travaux d'extension et de réhabilitation.*

Depuis quelques années, les effectifs de l'école de Ragon ne cessent d'augmenter pour atteindre, à la rentrée 2004, plus de 300 élèves. Pas étonnant, si l'on considère le rajeunissement à l'œuvre dans la population du quartier. Et la tendance ne devrait pas s'inverser, plusieurs opérations immobilières importantes augurant de l'arrivée en grand nombre de nouveaux résidents. Pour faire face à l'augmentation des effectifs, la Ville procède depuis l'été à des travaux d'extension et de rénovation de l'école. Il s'agit d'augmenter la capacité, d'améliorer les conditions d'accueil ainsi que d'ouvrir l'école sur le quartier.

Les premières démolitions ont commencé cet été. Elles concernent des bâtiments vétustes qui laisseront la place à plusieurs locaux neufs. Un accueil périscolaire et une bibliothèque viendront ainsi marquer l'entrée de l'école. Un restaurant scolaire ainsi que des garages neufs pour les logements seront construits à l'arrière. Plusieurs salles seront réaménagées et leurs affectations changées : une classe et deux dortoirs dans l'actuelle salle de jeux de la maternelle, une salle de jeux avec préau dans l'ex-bibliothèque. Les cours de l'école sont également concernées par ce coup de jeune.

Reconfigurées, elles seront dotées de préaux. La construction d'une salle polyvalente est aussi envisagée, ultérieurement, à l'occasion d'une deuxième phase de travaux.

Ce chantier, de grande ampleur, même si tout a été fait pour qu'il ne perturbe pas outre mesure la vie de l'école, s'achèvera en septembre 2005. Le coût de l'opération s'élève à 2,2 M€, subventionnés par l'État au titre du contrat de Ville pour 65 000 €. Des subventions sont également attendues de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et du Conseil Général ■



Agence SBTP

**TOUS TRAVAUX VRD**  
**ASSAINISSEMENT - VOIRIE**  
**TERRASSEMENTS - GÉNIE CIVIL**

Route des Forges - BP 115  
44600 SAINT-NAZAIRE  
Tél. 02 40 70 22 56  
Fax 02 40 00 91 80

LE SPÉCIALISTE DU TERRAIN À BÂTIR  
Libre de constructeur



commercialisation :

**STAR TERRE**  
02.40.40.88.66

Le plan de sauvegarde communal (PSC) recense les moyens existant pour gérer au mieux les catastrophes et les événements dramatiques susceptibles de toucher la commune.



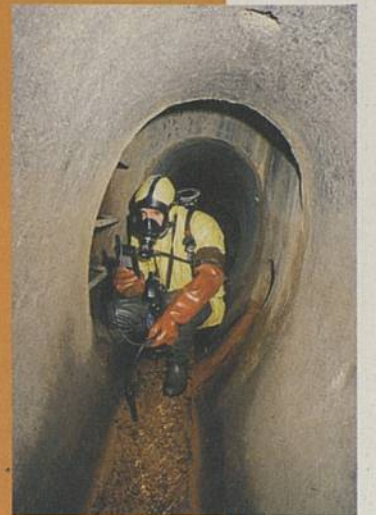
Lors d'un exercice incendie dans les locaux de l'hôtel de ville.

## La cellule opérationnelle de prévention des risques (COPR) : 3 200 entreprises auscultées

Rattachée à la mission risques et pollution de Nantes Métropole, cette cellule a pour objet de prévenir tous risques de détérioration de l'air, du sol ou des milieux aquatiques et d'intervenir sur les pollutions en cours. Du fuel dans un fossé, des déchets stockés en pleine nature... une équipe technique de la COPR est dépêchée sur place pour confiner la pollution et rechercher son origine. L'enquête est facilitée par le travail de prévention effectué en amont auprès des entreprises de l'agglomération.

Depuis sa création en 1992, 3 200 entreprises, dont celles classées à risque par la préfecture, ont été visitées. L'objectif est de recenser les produits utilisés sur chaque site et de contrôler les installations de stockage et de traitement de ces matières. Regroupées dans une fiche, ces informations sont aussi utilisées en cas de sinistre par les pompiers qui peuvent ainsi mieux gérer leurs interventions. En 2003, les équipes de la COPR sont intervenues 178 fois. Selon le principe du pollueur-payeur, les responsables identifiés ont dû s'acquitter de 40 000 euros. Une somme destinée à couvrir les frais de dépollution et d'intervention de la COPR ■

Pour contacter la COPR en cas de pollution :  
02 51 86 09 50.



### PLAN DE SAUVEGARDE

# Être prêt en cas d'urgence

Un gigantesque carambolage sur le périphérique, l'incendie d'une maison de retraite ou un nuage vraiment toxique qui paralyse la ville. De tels accidents sont rares, mais il faut être prêt au cas où. C'est le rôle du Plan de Sauvegarde Communal (PSC) qui recense les risques potentiels, les moyens à disposition de la mairie et précise la marche à suivre pour s'organiser. « Notre rôle n'est pas de rempla-

cer les pompiers ou la police mais de mettre en place des moyens pour limiter les risques et d'assister les autorités compétentes (secours départementaux, préfecture...) », précise Dominique Mérel, première adjointe de la ville. Il s'agit d'éviter la confusion et les cafouillages à l'exemple du nuage toxique de 1987.

Ce nouveau document tient compte des risques identifiés par la

préfecture sur la commune (voir encadré) et des compétences nouvelles de la Communauté urbaine. Il sera utilisé en cas d'événement grave concernant un nombre important de victimes (blessés, personnes décédées ou choquées, riverains à reloger...). Cinq types de risques majeurs ont été recensés : les inondations, les tempêtes ou risques climatiques, les accidents de la route importants, les accidents technolo-

giques (fuite de matières dangereuses, risque d'explosion), et les pollutions des eaux intérieures (eau potable, Loire, Sèvre). Certaines des informations du PSC servent aussi à gérer les accidents, de plus faible ampleur mais néanmoins dramatiques, comme ce fut le cas lors de la chute d'une grue rue Fontaine-Launay en octobre dernier.

Le plan est déclenché après appel de la préfecture ou des services de secours. De jour comme de nuit, c'est la Direction générale de la mairie qui est contactée. C'est elle qui déclenchera, sur décision du Maire, le processus de gestion de crise. Installée à l'Hôtel de Ville, cette cellule de crise coordonne l'action, en lien avec la préfecture ou le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS). Elle mobilise les moyens techniques de la Ville, de la Communauté urbaine, de la Semitan... de manière à faciliter l'action des services de secours. « Le plus difficile est d'informer les habitants, les riverains sur les consignes d'évacuation ou de confinement », souligne Gilles Retière, le maire de Rezé. « Par

exemple, dans le cas du nuage toxique, il n'y avait plus de téléphone. Le réflexe indispensable consiste donc à se brancher sur la radio de service public locale (Radio France Bleu Loire-Océan). Mais il est nécessaire de réfléchir avec la préfecture à d'autres moyens d'alerte : les sirènes ou les cloches. Si le sinistre est plus limité, la Ville, avec la communauté urbaine, peut utiliser des sonorités autonomes (porte-voix). »

## Des exercices de simulation seront organisés

En cas d'évacuation, il faudra prévoir des lieux d'hébergement, une restauration, bloquer des rues... « Nous avons demandé aux services et à l'Arpej de faire un inventaire de tout le matériel qu'ils peuvent mobiliser : lit, matelas, vaisselle, pelle, bottes, sacs de sable... », précise Frédérique Perret, responsable du service réglementation qui a rédigé le document. Beaucoup de services publics sont désormais gérés

par la communauté urbaine de Nantes (voirie, assainissement, eau potable, déchets...). Le PSC s'articulera donc avec le Plan de Sauvegarde Communautaire qui sera opérationnel courant 2005. « Il s'agit de mettre à la disposition des communes notre logistique mais aussi de mutualiser les moyens, dans un esprit de solidarité territoriale », explique Joël Garreau, directeur de la mission risques et pollution de Nantes Métropole, chargé de recenser les moyens disponibles.

Les unes après les autres, les villes de l'agglomération se dotent d'un plan de sauvegarde. Mais il est souvent difficile de passer de la théorie à la pratique. Des exercices de simulation interne seront donc organisés à Rezé sous la conduite d'Alain Bastard, directeur général des services. « Où trouver des bâches, comment ouvrir la cuisine centrale, comment mobiliser une pelle-teuse... Il est important de s'assurer que la mairie peut répondre, y compris en dehors des heures et jours d'ouverture, même si Rezé n'est pas particulièrement exposée aux risques » ■

## Les risques à Rezé et les conduites à tenir

Dans un document transmis en juin 2004, la préfecture a identifié 2 risques majeurs encourus par la commune : les inondations superficielles et le transport de matières dangereuses. Un document d'information (DICRIM\*) sera bientôt communiqué aux populations concernées précisant la conduite à tenir en cas d'accident. En voici les principes généraux :

- ne pas téléphoner : un encombrement des réseaux de communications gênerait les secours,
- se tenir au courant en écoutant la radio (France Bleu

Loire Océan, 101,8 MHz)

- suivre les consignes des autorités,
- être prêt à évacuer son domicile en cas d'inondation ou d'explosion,
- être prêt à se confiner chez soi en cas de pollution grave de l'air.

Liste des équipements utiles : radio portable avec piles, lampe de poche, eau potable, papiers personnels, médicaments d'urgence, couvertures, vêtements de rechange, matériels de confinement... ■

ACCES AU DROIT

# Aider les victimes d'infractions

Rassurer et accompagner les victimes dans les méandres de la procédure judiciaire, c'est la mission de l'ADAVI 44 (Association Départementale d'Aide aux Victimes d'Infractions).

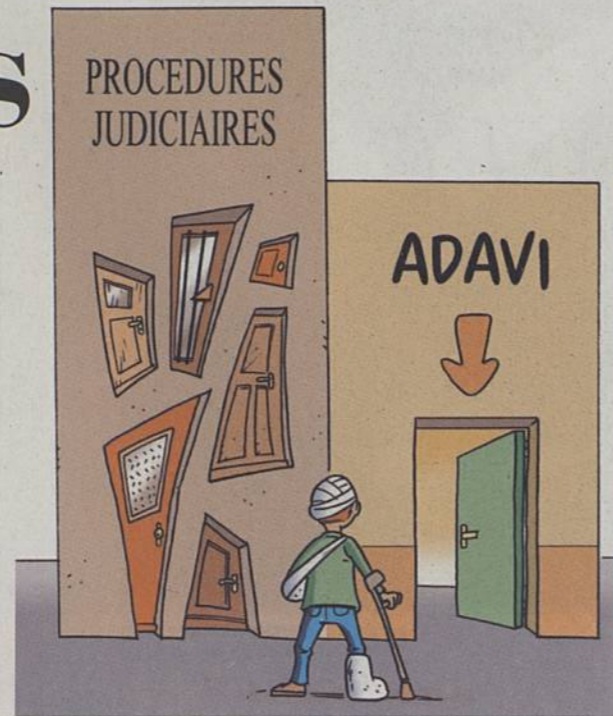
**V**iolence, agression, vol, chantage, accident de la route... Quel que soit le préjudice subi, les victimes d'infractions pénales qui veulent obtenir réparation sont souvent désemparées face à la complexité de la procédure et du vocabulaire juridique. Faut-il d'emblée faire appel à un avocat ? Se porter partie civile ? L'institution judiciaire s'efforce de répondre de mieux en mieux à ce besoin d'information.

Lors du dépôt de plainte par exemple, les policiers ou gendarmes ont obligation de notifier aux victimes la possibilité d'être aidées par une association telle que l'Association Départementale d'Aide aux Victimes d'Infractions (ADAVI). Implantée à Nantes, elle assure une permanence chaque vendredi à la Maison de la Justice et du Droit (8 rue Jean-Baptiste Vigier). Elle propose un accompagnement gratuit et confidentiel pour faire les démarches adéquates et frapper aux bonnes portes.

« Dans un premier temps, nous écoutons attentivement la personne », explique Raphaëlle Rigaud, accueillante spécialisée dans l'aide juridique. « Nous prenons le temps de lui expliquer le rôle de chaque personne susceptible d'intervenir à un moment ou à un autre dans son dossier. » Dans tous les cas, c'est à la victime elle-même de décider des suites à donner à sa démarche.

## Un réseau d'aide sur l'agglomération

Si nécessaire, l'accompagnement peut se poursuivre tout au long de la procédure, souvent très longue. « Pour un procès en assises, par exemple, il n'est pas rare que nous suivions une personne pendant deux ou trois ans. » Dans certains cas, une aide psychologique peut également être



proposée afin de mieux gérer le choc émotionnel engendré par l'infraction. Le rôle de l'ADAVI consiste également à orienter, le cas échéant, vers des organismes plus spécialisés comme SOS incestes ou SOS femmes battues. « L'amélioration de la prise en charge des victimes d'infractions est une préoccupation majeure des communes de l'agglomération nantaise, signataires du Contrat Local de Sécurité (1) » souligne Dominique Mérel, première adjointe chargée de la Tranquillité publique. Pour preuve, l'ADAVI s'est vue confier, en 2003, la mission d'animer un dispositif local d'aide aux victimes. Un réseau qui réunit toutes les institutions de l'agglomération susceptibles d'intervenir, dans l'orientation ou la prise en charge d'une victime : gendarmerie, CHU, tribunal, mairies, TAN, associations d'aides...

« Quel que soit l'organisme où elle s'adresse, la victime doit pouvoir obtenir une réponse pertinente et être orientée rapidement vers le service adéquat. » ■

(1) Le Contrat Local de Sécurité de l'agglomération nantaise, signé en 1998, a pour but d'organiser un partenariat actif et permanent entre tous ceux qui, au plan local, sont en mesure d'apporter une contribution à la sécurité.

## Permanences

Les permanences de l'ADAVI sur la commune existent déjà depuis quelques années. Mais leur installation récente à la Maison de la Justice et du Droit (MJD) s'inscrit dans la logique ayant présidé à la création de ce lieu : rapprocher la justice du citoyen et faciliter l'accès au droit.

Permanences de l'ADAVI : tous les vendredis de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h à la MJD, 8 rue Jean-Baptiste Vigier 02 51 11 37 00. Vous pouvez également vous adresser au siège de l'association à Nantes, 8 rue d'Auvours, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Tél. 02 40 89 47 07.

Plus de 70 personnes participent à l'atelier Gym senior. Objectif : entretien physique, prévention des chutes et travail sur la mémoire pour les 55 / 75 ans. Tous les jeudis matin au CSC Ragon.



Le projet social du centre socioculturel de Ragon engage une réflexion sur la vie du quartier et propose de nouvelles actions.

## PROJET SOCIAL DE RAGON

# Des loisirs pour tous les Ragonnais

**C**réé en 1999, à la suite du comité des habitants de Ragon, le CSC (centre socioculturel) devait se doter d'un projet social pour répondre aux critères d'agrément de la CAF et de la Ville. Le premier projet, qui date de 2001, a permis aux associations locales\* de réfléchir à leur rôle au sein du quartier et de travailler en partenariat sur certains projets. « Le but était de s'appuyer sur les activités déjà en place pour en développer de nouvelles qui s'adressent tous, quels que soient l'âge ou le milieu social », explique Michel Gallais, président du CSC. Dans cet esprit, un accompagnement éducatif (soutien scolaire) a été développé et le centre a mis en place une tarification liée au quotient familial pour l'une de ses activités.

Le nouveau projet social du quartier couvre la période 2005/2007. Il repose sur quatre piliers : accueil, échanges, culture et intégration. « Toutes les actions qui seront réalisées devront s'y référer », explique Véronique Josse, directrice du CSC Ragon. « Par exemple, nous avons prévu de réaménager l'accueil pour le

rendre plus convivial. Les habitants pourront venir s'informer, discuter et faire des propositions. » Les travaux s'achèveront en février, mais on peut déjà venir y lire la presse régionale, et rencontrer bénévoles ou professionnels. 21 actions ont ainsi été listées qui seront menées principalement par le CSC, l'ARPEJ et l'association Les amis de Diawar, avec les acteurs du quartier : écoles, Protection maternelle infantile, Mission locale, mairie, Points infos jeunesse...

## Intégrer les nouveaux habitants

Avec la construction de nouveaux logements sur le site de Praud, un millier d'habitants nouveaux vont s'installer à Ragon dans les trois ans à venir. Une réflexion s'est engagée sur leur intégration. Autre particularité du quartier, la présence de gens du voyage. Devenus plutôt sédentaires, ils participent peu aux activités du CSC, à l'exception des enfants qui fréquentent les centres de loisirs de l'ARPEJ. En 2004,

une activité gym tonique pour les jeunes mamans « du voyage » a été expérimentée. « Cela permet de créer un espace privilégié où nous pouvons développer des actions de prévention comme l'aide à la parentalité », explique Véronique Josse. Pour les anciens, un atelier équilibre a été proposé avec l'aide d'une fédération de gym. Objectif : prévenir les chutes et les pertes de mémoire. Côté culture, le CSC proposera des spectacles d'ici juin 2005, à l'exemple des soirées Théâtre et jeux déjà organisées avec l'ARPEJ. « Toutes ces activités ont pour but de recréer des lieux où les gens peuvent se retrouver pour discuter », insiste Michel Gallais. Créer du lien, c'est aussi la vocation du P'tit Ragonnais, journal du quartier qui paraît désormais tous les 2 mois ■

\* Associations associées au projet social : Amicale La Ragonaise, Club des anciens, Vie Libre, FCPE (Fédération des conseils de parents d'élèves des écoles), PEEP (Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public), les Amis de Diawar, ARPEJ (Association pour la réalisation d'activités éducatives, sociales et de loisirs pour l'enfance et la jeunesse de Rezé).

# Les projets plus accessibles

*La Maison des projets ouvre fin janvier au rez-de-chaussée de la médiathèque Diderot. Expositions, projections sur écrans, documents consultables... un lieu pour s'informer et discuter des projets de la Ville et de la Communauté urbaine.*



**P**as toujours facile d'avoir les éléments pour suivre l'évolution de la ville et connaître ses projets. Et il est souvent nécessaire de revoir un projet présenté en réunion publique quand on n'est pas un spécialiste. Sans parler des plans ou des vues aériennes sur lesquelles il n'est pas toujours aisé de se repérer.

« Nous avons voulu un espace assez vaste, agréable et facile d'accès. Tous ceux qui veulent s'informer des projets de la ville pourront le faire quand cela leur convient et à leur rythme », explique Mireille Richeux-Donot, adjointe à la démocratie locale. « Les projets menés par la Ville ou par Nantes Métropole examinés en conseil consultatif de quartier ou en réunion

publique seront présentés sur une borne audiovisuelle : il suffira de pointer du doigt le projet voulu. Une projection sur grand écran facilitera la consultation à plusieurs ».

Comme l'action publique en général, les projets de la ville sont « encadrés » par des documents réglementaires comme le Plan local de l'urbanisme. Ils s'intègrent dans des schémas de développement qui garantissent leur cohérence à moyen ou long terme. C'est le cas du Plan des déplacements urbains ou du Programme local de l'habitat. Tous ces documents seront consultables. De même pour le budget de la ville ou encore le bilan d'activités de la Communauté urbaine.

Des expos permanentes présen-

teront les actions de l'agenda 21 de la Ville et le travail des instances de consultations de la population (notamment les conseils consultatifs et le conseil économique et social communal).

Une exposition temporaire montrera les enjeux et les réalisations propres à un thème : la première sera consacrée à l'amélioration des déplacements. On y trouvera aussi bien la raison pour laquelle la municipalité réalise des voiries est-ouest sur la commune que les prochaines dessertes de bus ou des études sur le franchissement de la Loire.

Avec la presse municipale, le site web, les réunions publiques dans les quartiers, les débats publics et les instances de démocratie participative, c'est donc un nouvel outil qui est mis à la disposition des citoyens ■

## La Maison des projets

Ouvert du mercredi au vendredi, de 15 h à 19 h et le samedi de 10 h à 12 h.  
Rez-de-chaussée de la médiathèque Diderot, accès rue du Château de Rezé,  
Les projections et expositions sont en accès libre. Information sur place ou au 02 40 84 42 75.

## Conseils Consultatifs de Quartiers



Fort de 48 membres, le nouveau CCQ de la Houssais s'est réuni pour la première fois en octobre au Centre social André-Coutant.

### Renouvellement achevé

Le renouvellement des 7 Conseils Consultatifs de Quartier est désormais achevé.

Si les premières réunions ont surtout été l'occasion d'assouvir la curiosité des nouveaux membres en ce qui concerne le fonctionnement et l'organisation des CCQ, quelques préoccupations fortes se dégagent d'emblée et permettent déjà d'envisager les prochains ordres du jour.

### >> A Trentemoult

Les participants ont abordé une série de thèmes, qu'il est impossible d'énumérer ici, mais dont certains alimenteront à coup sûr les prochains rendez-vous. Le stationnement, la circulation et la place des voitures suscitent par exemple des interrogations, pour ne pas dire des inquiétudes : la mise en service des navettes fluviales au printemps ne risque-t-elle pas d'attirer de nombreux automobilistes ? La création d'iti-

néraires de promenade entre les micro-quartiers, et le rôle de la Maison-des-Isles dans l'animation du quartier ont été également évoqués lors de cette première réunion.

### >> A la Houssais,

La sécurité routière en général, et plus particulièrement aux abords des écoles, arrive en bonne place parmi les préoccupations du nouveau CCQ. Le sujet sera d'ailleurs à l'ordre du jour de la prochaine réunion. Un réel besoin d'information s'est également exprimé concernant les compétences et les moyens de la Ville dans différents domaines : la préservation du patrimoine végétal du quartier, le traitement des déchets ménagers, les actions dans le domaine de la santé publique... A noter, par ailleurs, que les nouveaux membres, à peine désignés, ont été saisi d'une demande de la municipalité : relayer, auprès des habitants du quartier, l'action de sensibilisation menée sur le quartier depuis quelques mois sur le thème de la maîtrise de l'énergie (lire en page 8) ■



Le Conseil Consultatif de Trentemoult compte 30 membres. Au cœur des préoccupations exprimées lors de la première réunion : le stationnement et la circulation.



# Expression des groupes politiques

représentés au conseil municipal

## Les élus communistes

### Le logement, un choix de société

Le logement est en crise dans l'agglomération nantaise comme au plan national : mal-logés, amplification de situations de surpeuplement, course d'obstacles pour trouver un logement, augmentation du coût du budget logement jusqu'à 40 % du budget familial. C'est la raison pour laquelle les élus communistes soutiennent les objectifs du Programme Local de l'Habitat (PLH) adoptés au niveau de Nantes Métropole visant notamment à réaliser un nombre conséquent de logements sociaux dans toutes les communes de l'agglomération et à développer une politique foncière permettant de réaliser une palette d'offre de logements diversifiée (du locatif à l'accession à la propriété). Il reste cependant que nombre de logements neufs, même sociaux, sont peu accessibles aux familles modestes. Cette situation est aggravée par les désengagements successifs de l'Etat se traduisant tout à la fois par un manque de dota-

tions sur les opérations de construction et par la hausse des loyers en 2005 d'un montant nettement supérieur à l'inflation.

Les élus communistes estiment nécessaire de replacer la solidarité nationale, en terme de moyens, au premier rang des priorités de l'Etat, de garantir à toutes et à tous l'accès à un logement de qualité sans aucune condition de ressources. Une telle politique pourrait être soutenue par la mutualisation des crédits publics, la mise à contribution du secteur bancaire et financier, la taxation des grandes entreprises du secteur du bâtiment, des travaux publics et



des promoteurs immobiliers. Un tel service public se donnerait enfin comme ambition une construction massive de logements à hauteur des besoins, une nouvelle accession sociale à la propriété et une relation rénovée avec les investisseurs locaux.

Cette double page est dédiée à l'expression des quatre groupes politiques représentés au conseil municipal. Alors que dans le précédent numéro de

Rezé-Magazine, ils avaient chacun pris position sur un même thème, ils s'expriment cette fois sur un sujet de leur choix.

## Les élus de l'opposition

### Un pont trop loin

La présentation de l'aménagement du site de la Brosse a été une nouvelle fois l'occasion de constater qu'un des maux qui touche le sud Loire est la difficulté croissante de s'y déplacer lorsque l'on veut franchir la Loire par le pont de Cheviré aux heures d'affluence, et d'une façon générale, dès lors que l'on veut entrer dans REZE par le sud de notre commune.

Cette difficulté quotidienne contribue à accroître le déficit d'emplois sur le sud Loire (72 % des emplois sont en Nord Loire).

Les entreprises continuent à s'installer au Nord de notre département et le transfert du futur aéroport contribuera à accroître ce phénomène si rien n'est aujourd'hui entrepris pour favoriser l'accessibilité au sud.

Si l'aménagement du site de la Brosse est une très bonne chose, il n'en reste pas moins vrai qu'il faut rendre cette zone facile d'accès.

L'implantation des entreprises et des infrastructures collectives qui pourront y venir ne doit pas créer encore plus de difficultés de circulation pour les utilisateurs et les riverains.

Hélas, la nouvelle majorité du Conseil Général a fait le choix de réduire son budget de développement des axes routiers et a décidé de reporter, à on ne sait quand, le projet d'un franchissement sur la Loire.

Cette politique va à l'encontre des difficultés quotidiennes en matière de déplacements et de développement économique de notre territoire. Elle nie aussi l'évolution de la démographie de nos communes.

L'absence d'anticipation de nos décideurs politiques actuels en matière de franchissement de la Loire et le report de déci-



sions importantes pour l'avenir de notre territoire en matière d'aménagements routiers, nous amènent à tirer une nouvelle fois le signal d'alarme.

## Les élus Verts

### Zone d'activités de « La Brosse »

Développer l'emploi en Sud-Loire présente un intérêt vital.

Maîtriser les déplacements induits entre domicile et travail est un enjeu collectif.

Œuvrer pour une meilleure qualité de vie est un de nos objectifs majeurs.

Dans ces perspectives, les élus Verts proposent, pour le site de La Brosse, que

tout soit mis en œuvre pour :

- créer un pôle de formation supérieure intégrant de la recherche appliquée. Cette implantation comblerait ainsi le déficit de formation supérieure en sud-Loire. La mise en place d'orientations axées sur les technologies liées à l'écologie répondrait à la demande impérieuse et urgente du monde actuel.

- accueillir des entreprises travaillant dans le domaine des éco-technologies : énergies propres (solaire, éolien, biomasse, transport à propulsion hybride,...), nouveaux matériaux HQE, valorisation des déchets....

- prévoir une structure de transfert de ces éco-technologies vers une pépinière d'entreprises, source de

développement futur et de création d'emplois nouveaux.

- valoriser ces activités auprès du grand public au cœur d'un parc de loisirs, dans une « Cité des Sciences » proposant des expériences ludiques sur le thème « Sciences et écologie » et pouvant accueillir des expositions.

Sur ces 170 hectares, opportunité rare à nos portes, s'ouvrirait ainsi un lieu cohérent, intégrant formation supérieure, activités économiques, loisirs, information et éducation multi-partenaire dans le domaine de l'environnement.

Dans le cadre du projet de zone d'activité, qui doit être conçue et réalisée en terme de développement durable, il nous semble essentiel de réfléchir collectivement à ces propositions, afin de faire de ce site un lieu de référence à l'échelle de l'agglomération.

Vous pouvez contribuer à la réflexion en nous écrivant à : [lesvertsreze@hotmail.com](mailto:lesvertsreze@hotmail.com)

## Les élus socialistes

### Des orientations budgétaires solidaires malgré un désengagement de l'État



Le Débat d'Orientations Budgétaires présenté début décembre par la majorité du Conseil Municipal représente les choix des élus quant à l'évolution financière pour l'année à venir du budget de la ville.

Sa traduction permet d'envisager la réalisation des grands axes de la politique municipale voulue par les élus de gauche :

Il s'agit d'un moment privilégié de l'activité municipale puisqu'il détermine les dépenses de fonctionnement, le niveau des investissements, des emprunts, de la fiscalité proposés aux contribuables rezéens, subordonnés au contexte financier national.

Ce contexte national est caractérisé par les 45 milliards de déficit de l'Etat, peu ou prou de politique de l'emploi, et d'augmentation du pouvoir d'achat.

De la même façon, les délocalisations sauvages des entreprises qui font de gros profits, 12 à 30 % l'année, le transfert des charges de l'Etat aux Régions, Départements, Communes sans réelles compensations font apparaître les pires craintes sur l'évolution des budgets locaux.

A terme, pas de baisse de l'impôt sur le revenu, sauf quelques dégrèvements et cadeaux fiscaux pour les ménages les plus riches, et une facture des taxes locales qui va exploser pour l'ensemble des contribuables.

Les élus socialistes refusent cet endettement croissant démesuré des ménages, militent pour un impôt équitable, sans passe-droit pour les classes de population aisée, socialement juste, efficace économiquement.

Opel Corsa.



Opel. Des idées fraîches pour de meilleures voitures.



Opel Vectra.



Opel. Des idées fraîches pour de meilleures voitures.



Opel Meriva CDTI.



Opel. Des idées fraîches pour de meilleures voitures.



Opel Zafira Design DTI.

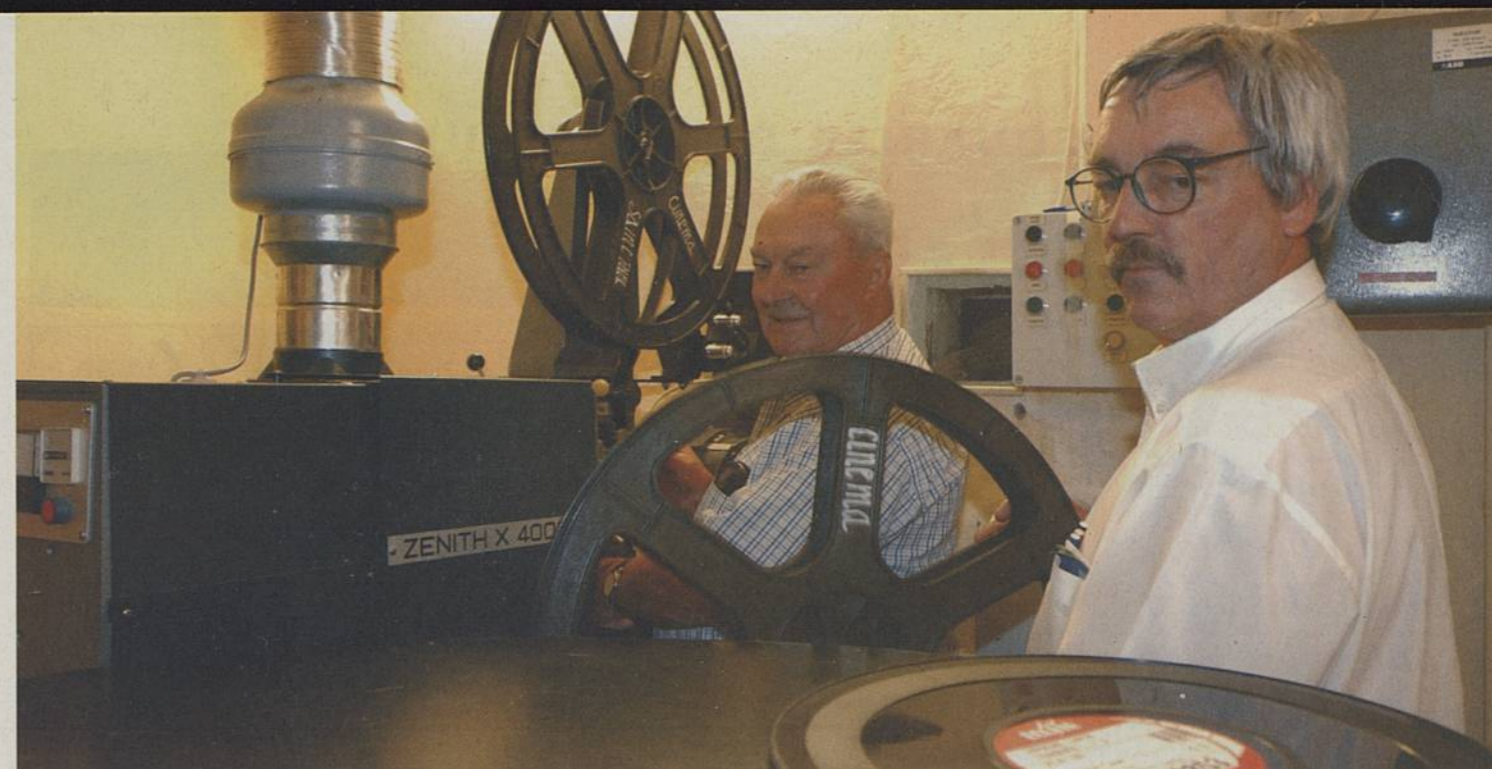


Opel. Des idées fraîches pour de meilleures voitures.



# Beaulieu Sud Automobiles

25, Boulevard des Martyrs Nantais - BP 10321  
44203 Nantes Cedex 2 - Tél. 02 40 35 81 33



VIE ASSOCIATIVE

CINEMA SAINT-PAUL

# Flash-back avant travaux

*L'association La Paternelle fête ses 100 ans et engage des travaux de rénovation du cinéma Saint-Paul dont elle est gestionnaire.*

L'histoire de la Paternelle est indissociable de celle du Cinéma Saint-Paul. « D'après ce que l'on sait, les premières séances remontent à 1938 juste avant une interruption pendant l'Occupation. » raconte Lucien Hardouin, vice-président de La Paternelle. Mais il faut remonter encore un peu plus loin dans le temps pour retrouver l'année de naissance officielle de l'association : 1904, soit 3 ans après la création de la loi dite de 1901, impulsée par la nantais Pierre Waldeck Rousseau.

Dans les années 50, elle redéfini ses statuts : « La Paternelle de Pont-Rousseau avait pour but de développer l'éducation populaire, artistique et physique des enfants, des jeunes et des adultes, par le biais de conférences, de séances théâtrales, cinématographiques... », relatent ainsi Lucien Hardouin et Paul Graton, secrétaire de l'association. A l'époque, cette ambition passe par de nombreuses activités sportives regroupées au sein du Cercle Saint-Paul et de l'Amicale des Boulistes de Pont-Rousseau. Mais aussi par le cinéma et sa salle, construite en 1936

au 38 de la rue Julien-Douillard. « A l'origine, le cinéma avait des murs en plâtres et des sièges en bois cloutés. Il n'y avait même pas de chauffage. ». En 1955, la cabine de projection actuelle est construite, puis, au cours des années, le matériel change et évolue. Aujourd'hui, la salle de 420 places - toujours superbe malgré les années - propose un confort et une technologie comparable aux plus modernes avec, notamment, un écran concave, un amplificateur Dolby (technologie « SRD/DTS ») et un système de boucle de confort sonore spécifique pour les malentendants.

L'association, rebaptisée « La Paternelle Cinéma Saint-Paul », compte une quarantaine de bénévoles et totalise quelques 22 000 entrées par an. Elle se tourne aussi vers de nouveaux publics, notamment les scolaires, qui viennent assister à des séances en version originale. Histoire de réviser l'anglais et l'espagnol... ■

**Cinéma Saint-Paul : 38, rue Julien-Douillard. Tél. 02 40 75 41 91 et d'autres informations sur internet : <http://cinema.saint-paul.free.fr>.**

## Le Saint-Paul fait peau neuve

La Paternelle met en œuvre des travaux de réfection et de mise aux normes du Cinéma Saint-Paul. De nouvelles portes coupe-feu, un système de désenfumage, des accès pour les personnes handicapées... Les travaux engagés sont conséquents, d'autant que sont également prévus la reprise des charpentes métalliques et des menuiseries extérieures, le changement du chauffage et de la ventilation, ainsi que des peintures et des travaux techniques sur les systèmes de projection ! Au total, la facture devrait s'élever à 250 000 euros financés conjointement par le Centre National de la Cinématographie (CNC), la municipalité de Rezé, le conseil général et le conseil régional. L'association autofinanciant aussi le projet à hauteur de 20 % ■





# Mots fléchés

|                                               |                                                        |                                            |                                       |                                                              |                                             |                                               |                                             |                                                         |
|-----------------------------------------------|--------------------------------------------------------|--------------------------------------------|---------------------------------------|--------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|-----------------------------------------------|---------------------------------------------|---------------------------------------------------------|
| Il peut vous proposer des mots fléchés !      | Ils sont la cause de trop d'accidents de la route      | Plaque étrangère<br>Cap d'Espagne          | Ramasse miettes<br>Voyelles           | Se fait à 2<br>Souhait<br>2 en O.R.L.                        | Suffixe latin<br>Attache anglaise           | Indique souvent les dangers de la route       | Il vaut mieux souvent le lever sur la route | C'est stupéfiant (mais interdit) d'en avoir au volant ! |
| Attention, son taux autorisé est vite dépassé |                                                        |                                            |                                       |                                                              |                                             |                                               | Couleur de médaille<br>C'est idem           |                                                         |
|                                               |                                                        |                                            |                                       |                                                              | Son rôle est de sauver des vies humaines    |                                               |                                             | Il est préférable de la boucler en voiture              |
| Abrégé en économie<br>Vol inversé             | Est aussi une cause importante d'accidents de la route |                                            |                                       | Mousse au café à éviter avant le volant                      | Retournées chez Gide<br>Variée selon le cas | Grand en forêt<br>Encore idem !               |                                             |                                                         |
|                                               |                                                        |                                            |                                       |                                                              |                                             |                                               | En fin de journée<br>Armes de pointe        |                                                         |
| Long métrage<br>Filet !                       |                                                        |                                            |                                       | Il faut respecter celui de la route                          |                                             |                                               | A la mode<br>Porte aiguilles                |                                                         |
|                                               |                                                        |                                            |                                       | Est mérité par celui qui ne respecte pas le code de la route |                                             | Du en se retournant<br>Décilivre              |                                             |                                                         |
| Dirige la mine<br>Prénom féminin              |                                                        |                                            |                                       |                                                              |                                             |                                               |                                             | Il est vivement conseillé de l'être au volant           |
|                                               |                                                        | Signal sonore<br>Pilote de lignes          |                                       | On peut être soumis à cet outil de gendarme                  |                                             |                                               |                                             |                                                         |
| Le meilleur carré<br>Passe en tête            |                                                        | Fin de conjugaison                         |                                       | Règle<br>A respecter en ville                                |                                             | Un endroit où l'on doit rouler plus doucement |                                             |                                                         |
|                                               |                                                        |                                            | Nécessite le port du casque           |                                                              |                                             |                                               | Certain<br>Article<br>Négation              |                                                         |
| Placé sur la même ligne                       |                                                        |                                            | Le gardien de la sécurité de la route | Lac<br>De Grèce<br>Infinitif                                 |                                             |                                               |                                             | Philippe Imbert                                         |
|                                               |                                                        |                                            | Prénom cher à Ventura                 |                                                              |                                             |                                               |                                             |                                                         |
| Gym volontaire<br>Formation sur scène         |                                                        | Doit être abordée avec prudence            |                                       | Interrogatif                                                 |                                             |                                               |                                             |                                                         |
|                                               |                                                        | Pour ce qui est nouveau                    | Sans division<br>Acteur mythique      |                                                              |                                             |                                               |                                             |                                                         |
|                                               |                                                        |                                            |                                       | Evolve doucement en forêt                                    |                                             |                                               |                                             |                                                         |
| Retirées de la DHEA<br>Redonnât vie           | Ancienne Grèce                                         | Le butin des pilleurs de tronc<br>2 à Rome |                                       |                                                              |                                             |                                               |                                             | Fait un tour                                            |
|                                               |                                                        |                                            |                                       |                                                              |                                             |                                               |                                             |                                                         |
|                                               | Se la coule douce<br>Possessif                         |                                            |                                       | Est souvent sous les balles                                  |                                             |                                               |                                             |                                                         |



|   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|
| E | E | T | N | E | I | N |
| R | T | L | V | W | I | N |
| E | N | S | E | R | V | N |
| I | V | E | D | V | T | H |
| T | O | L | D | O | N | D |
| N | O | E | N | A | G |   |
| O | N | I | T | E | N | O |
| R | I | A | N | G | R | V |
|   |   |   |   |   |   |   |
| E | N | E | C | O | H | E |
| R | N | S | E | L | O | W |
| N | I | D | O | N | H | D |
| I | E | O | C |   |   | I |
| E | E |   |   |   |   | A |
| C | O | I | W | S |   | O |
| G | D | E | N |   |   | O |
| R | O | E | I | W | T | O |
| R | E | I | T | O | R | N |
| D | P | A | V | D | B | T |

**la qualité au plus juste prix**

**Montures**  
CHARMANT TITANE,  
OXIBIS, FAÇONNABLE,  
ELITE, KOOKAI...

**Solaires**  
GUCCI, HUGO BOSS, ELLE,  
ELITE, KOOKAI...

**Verres** ELITE OPTICAL COLLECTION  
ESSILOR, BOURGEOIS

**Optique Sociale**  
REZÉ - Place du 8-Mai - 1 rue Victor-Hugo  
Pour tout renseignement : tél. 02 40 32 38 62

**Optic 2000**

**GRATUIT**  
2<sup>ème</sup> paire  
avec progressifs  
solaires\*

**PACK PROGRESSIF** *Il est terrible!*

Optic2000 E. LECOMTE - ☎ 02 40 75 40 47  
55, avenue de la Libération - 44400 REZE LES NANTES

La qualité sous sa plus belle forme

**Nouvelle FordFocus**

La qualité : c'est autour de ce maître mot que nous avons conçu la nouvelle FordFocus, celle que vous contemplez aujourd'hui. Des finitions exemplaires, un habitacle spacieux et lumineux, des moteurs aussi efficaces que silencieux. Tout a été pensé pour votre bien-être et celui de vos passagers... Mais oubliez les mots, prenez les commandes et pendant que la route défile en toute sérénité, laissez vous aller à une certaine satisfaction, celle d'avoir fait le bon choix.

Consommations mixtes (l/100km) : 4,8/7,1 - Rejets CO<sub>2</sub> (g/km) : 127/170. Ford France SIREN 425 127 362 RCS Versailles.

**MUSTIERE SUD-LOIRE**  
Périphérique Porte de Rezé - N° 49 - 4, rue Antoine Laurent de Lavoisier  
44400 REZÉ - Tél. 02 51 11 10 10 - Fax 02 51 70 14 71

www.ford.fr

# Les beaux jours côté Bonheur!

**EQUIPEMENT  
DE LA PERSONNE**  
AMERICAN JEAN'S  
ATOUT CADEAUX  
BRICE  
DARJEELING  
DIPAKI  
J.RIU Prêt à porter  
LAURENT CERRER  
MARC ORIAN Bijouterie  
MAROQUINERIE ALOIA  
MIM Prêt à porter  
M&S MODE Prêt à porter  
PHILDAR Prêt à porter  
SAN MARINA

**SANTE / BEAUTE**  
ELITE COIFFURE  
LA GENERALE D'OPTIQUE  
MANÈGE A BIJOUX  
NOCIBÉ Parfumerie  
PARAPHARMACIE E.LECLERC  
PHARMACIE  
STAR INTERNATIONAL Coiffure  
YVES ROCHER

**CULTURE / LOISIRS**  
COURIR  
ESPACE CULTUREL  
ESPACE ENFANTS DECOUVERTE  
LECLERC VOYAGES (Lic. 044960002)  
MAG PRESSE  
MANÈGE ENFANTS  
SFR Téléphonie

**DECO / MAISON**  
ENCADRIM  
BLINEAU FLEURS

**SERVICES**  
BANQUE POPULAIRE ATLANTIQUE  
ESPACE DAZIBAO  
MISTER MINIT  
PHOTOJET  
RAPID'COUTURE  
TOP NET Pressing

**RESTAURATION**  
BRIOCHE DOREE  
FLUNCH  
L'ATELIER DU CHOCOLAT  
LA REZEENNE  
PIZZERIA-GRILL L'ARLEQUIN  
L'ARMOIRE A PAINS

**HYPERMARCHÉ E.LECLERC**

 **Atout Sud**

*Ça bouge au Sud !*



1700 PLACES  
dont 1200 couvertes



C. Cial. REZÉ 

**ROUTE DE PORNIC**

Lignes de Bus Directes n°36 et n°38

Tél. 02 51 70 70 70  
[www.e-leclerc.com](http://www.e-leclerc.com)